



RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2014

Morges, janvier 2015

TABLE DES MATIÈRES (à renuméroter)

| | |
|--|----------------|
| 1. Préambule – Mot du commandant | Page 3 |
| 2. Généralités | Page 4 |
| 3. Comité de direction | Page 8 |
| 4. Administration | Page 9 |
| 5. Prévention | Page 10 |
| 6. Logistique | Page 13 |
| 6.1 OI Morges | Page 13 |
| 6.2 OI Saint-Prex | Page 14 |
| 6.3 OI Denges | Page 16 |
| 6.4 OI Dissy | Page 17 |
| 6.5 OI Sempremont | Page 18 |
| 6.6 OI Senoge-Arenaz | Page 19 |
| 6.7 OI Vufflens-le-Château-Chigny | Page 20 |
| 7. Organes d'interventions | Page 22 |
| 7.1 OI Morges | Page 22 |
| 7.2 OI Saint-Prex | Page 24 |
| 7.3 OI Denges | Page 25 |
| 7.4 OI Dissy | Page 26 |
| 7.5 OI Sempremont | Page 27 |
| 7.6 OI Senoge-Arenaz | Page 28 |
| 7.7 OI Vufflens-le-Château-Chigny | Page 31 |
| 8. Formation | Page 33 |
| 9. Détachements de premiers secours | Page 47 |
| 10. Détachements d'appui | Page 50 |
| 11. Conclusion du commandant | Page 52 |
| Liste des abréviations | Page 53 |

DISTRIBUTION

Aux 29 communes du SIS Morget

À la Commission de gestion

Au Comité de Direction

Aux membres de l'Etat-Major Régional

À la préfecture

Aux partenaires / Sécurité

1. PRÉAMBULE – MOT DU COMMANDANT (Maj Eric Henry)

C'est le troisième rapport de gestion depuis la création du SIS Morget en association de communes, le 1^{er} janvier 2012, et cela me permet de faire le point sur cette année 2014.

Après l'année 2012 et l'imposition des soldes sapeurs-pompiers, 2013 avec l'imputation des charges sociales, l'année 2014 a été plus calme au niveau des nouvelles charges. Elle n'en a pas été moins chargée... En effet, nous nous sommes activés durant cette année à rattraper le retard pris lors du lancement du paquebot « le Morget ».

Il est évident qu'une organisation comme la nôtre, avec à son actif plus de 400 sapeurs-pompiers, 7 points de départ, plus de 30 véhicules et 80 remorques, du matériel et des équipements personnels répartis sur l'ensemble de notre secteur, le démarrage fut difficile et laborieux.

Plusieurs n'ont pas supporté les nouvelles charges et responsabilités et ont décidé de quitter le navire. Par contre, ceux qui sont présents aujourd'hui n'ont pas hésité à

s'engager à fond, à mettre à disposition leur faculté d'adaptation et leurs compétences professionnelles pour le bien de l'ensemble de notre association.

Le fruit des efforts de chacun a permis au SIS Morget d'arriver à un rythme de croisière acceptable, certes encore dans des eaux un peu agitées, mais la direction et l'impulsion sont données, à nous, Etat-Major et instances politiques, de veiller à sa direction et à son allure afin de garantir le cap et d'assurer les missions confiées.

Vous découvrirez la richesse de l'engagement de mes responsables de secteurs et de dicastères au travers de leurs rapports. Cet engagement est indispensable au SIS et à la population que nous sommes amenés à défendre, que cela soit lors d'incendies, de pollutions, d'inondations, d'événements naturels, d'aides sanitaires ou d'accidents de circulation nécessitant une désincarcération.



2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Association de communes

29 communes font parties de l'association, soit : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château, Vullierens et Yens. En 2014, le conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en assemblée générale.

2.2 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2014, nous étions 372 sapeurs-pompiers dont 336 hommes et 36 femmes, répartis comme suit :

82 au Détachement de Premiers Secours, 231 au Détachement d'Appui, 55 à l'école de formation et 4 en congé.

Nous avons dénombré 59 démissions durant et pour la fin de l'année 2014 (16 recrues, 4 membres du DPS et le reste au DAP). Elles sont entre autres motivées par de nombreux déménagements dus au manque de logements à loyer raisonnable sur la région, ou alors par des obligations professionnelles ou familiales.

2.3 Recrutement

En date du 7 novembre 2014, nous avons effectué le recrutement comme ce fut le cas dans l'ensemble du canton. Nous avons envoyé une invitation aux personnes âgées de 18-20 ans dans les 29 communes, ainsi qu'aux nouveaux habitants entre 21 et 30 ans, pour un total de 3442 envois. De son côté, la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Établissement Cantonal d'Assurance, a mis en place une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Les 7 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats, puis la totalité des candidats se sont retrouvés à la Fédération Vaudoise des entrepreneurs à Tolochenaz pour une information générale exposée par le Commandant.



Ce sont 53 personnes intéressées qui ont participé à cette séance en présence des officiers du SIS. Ils ont dû remplir une fiche de renseignements et ceux qui désiraient postuler comme candidats sapeurs-pompiers ont été auditionnés. Cinquante-trois auditions réparties sur 2 soirées avec un petit test physique. Au final, nous avons retenu 40 candidats qui remplissaient les conditions d'engagements, dont 38 qui effectueront l'École de formation du SIS en 2015 et 2 sapeurs-pompiers venant d'autres communes, qui seront directement incorporés dans les différents OI.

2.4 Structure et organigramme

Le SIS était formé au 1^{er} janvier de 7 organes d'intervention (OI). Il est composé :

- d'un conseil intercommunal formé d'un membre par commune avec un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'association ;
- d'un comité directeur, 7 membres ;
- d'un état-major de commandement, 6 membres ;
- d'un état-major décisionnel, 11 membres ;
- d'un état-major régional, 23 membres ;
- d'un détachement de premiers secours de 3 sections ;
- d'un détachement d'appui de 7 sections ;

qui sont répartis dans 7 organes d'intervention (OI) et dans 2 détachements de formation sur le territoire du SIS :

- un OI d'une section DPS F et de deux sections DAP Z ;
- deux OI d'une section DPS B et d'une section DAP Z ;
- quatre OI d'une section DAP Y ;
- d'une école de formation de base (EFO BASE)
- d'une école de formation DPS (EFO DPS)

2.5 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SIS sont répartis sur 13 locaux dont un n'est utilisé que pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SIS sont situés dans la caserne principale à Morges.



Le SDIS ne disposait d'aucun bail à loyer pour les locaux loués aux communes. Le comité de direction y a remédié et a établi des baux qui ont été envoyés aux municipalités pour signatures. Nous les avons tous reçus en retour, dûment signés.

En ce qui concerne les locaux actuels ou futurs locaux, le projet d'une éventuelle nouvelle caserne principale sur le territoire de la commune de Morges suit son cours. Elle est, de par sa fonction, un point stratégique pour le SIS car les locaux de la direction sont situés dans la caserne principale.

Les membres de l'Etat-Major de Commandement qui ont le statut de volontaire n'ont pas de bureau en caserne (PC, armoire, etc). Ils doivent faire leur « bureau » à la maison ce qui n'est pas acceptable. Une solution doit être trouvée en 2015 afin de permettre à chaque responsable d'avoir un endroit adapté à ses responsabilités. Il faut également relever un manque de salles de séance, de théorie, de bureaux, au vu du nombre important d'activités.

D'autre part, la place fait également défaut dans la halle des véhicules qui est actuellement occupée à 150%. Plus un centimètre d'espace libre... Du coup, plusieurs véhicules du SIS et de l'OI Morges dorment dehors. L'annonce de l'arrivée de nouveau matériel et de changements de véhicules rend cette situation critique. Là aussi, une solution à court terme, même provisoire, doit être impérativement trouvée, car la création d'une nouvelle caserne principale n'est pas, selon les

discussions en cours, prévue avant 7 à 10 ans et ceci dans le meilleur des cas.

Suite à l'achat par la commune de Saint-Prex de l'ancien dépôt de l'Arsenal qui est sur son territoire, une proposition de regroupement des 2 sites de l'OI Saint-Prex (local de Saint-Prex et d'Etoy) a été faite au CODIR. Actuellement, une étude d'implantation est en cours. Une proposition de location a été faite, elle sera prise en compte dans le budget 2016. L'aménagement dans les nouveaux locaux devrait être effectif d'ici fin 2015, début 2016.

La commune de Préverenges désirant récupérer le local actuellement utilisé par la section DAP de l'OI Morges et par l'école de formation de base, la construction d'un nouveau local au Trési nous a été proposée. Après discussion, le CODIR a demandé un temps de réflexions en relation avec une discussion concernant l'ensemble des locaux du SIS.

2.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 376 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5'120 heures effectuées par 3'421 intervenants.

Je constate que nous avons 33 interventions de plus qu'en 2013, avec une augmentation des feux (+22) ce qui équivaut à une augmentation de 25%. Au chapitre des inondations, les intempéries de juillet ont été comptabilisées pour une unité par communes (Morges 25 appel = 1). Cela se traduit par un total d'heures d'interventions en augmentation (+ 1'577 heures).



Nous devons être très prudents avec les chiffres car il y a de grosses différences entre les années, les interventions n'étant pas programmables, fort heureusement...

Pour garantir le standard de sécurité, chaque OI DPS a mis en place une équipe de piquet pour le week-end et la période nuit (18h00 – 06h00). Cette équipe est formée d'un officier et de 3 sapeurs à l'OI Morges et de 2 sapeurs aux OI Saint-Prex et Denges. Ils doivent être en caserne dans les 5 minutes suivant l'alarme, ce qui est la garantie d'un départ rapide.

2.7 Réseau d'eau et accès véhicules du feu

L'administration du SIS est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec un inspecteur ECA. Elle est également consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA. Sur demande, un permanent ou un chef OI ont participé à des visites sur le terrain.

Dans notre région, très active au niveau des nouveaux projets, nous avons remarqués une grosse

augmentation des demandes de renseignements. Le SIS est très attentif au respect des minimas exigés aux niveaux des prescriptions occasionnant un travail supplémentaire important.

2.8 Mandats - représentations

L'Etat-major de Commandement a effectué plusieurs représentations lors des rapports d'activités des SDIS du canton et des autres partenaires de la sécurité.

Certains membres de l'EMC font partie de commissions cantonales mises en place par l'ECA. Le SIS est représenté par 2 délégués au sein de la FVSP.

Les communes ont mandaté le SIS pour effectuer diverses gardes ou des services particuliers (gardes du 1^{er} août, gardes lors de manifestations importantes). Nous avons été amenés à refuser un certain nombre de mandats parking, suite à un manque de personnel pouvant se libérer. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes étant à bien plaider, selon nos possibilités.

Nous avons accepté des mandats effectués par 112 sapeurs-pompiers pour une équivalence horaire de 462 heures.

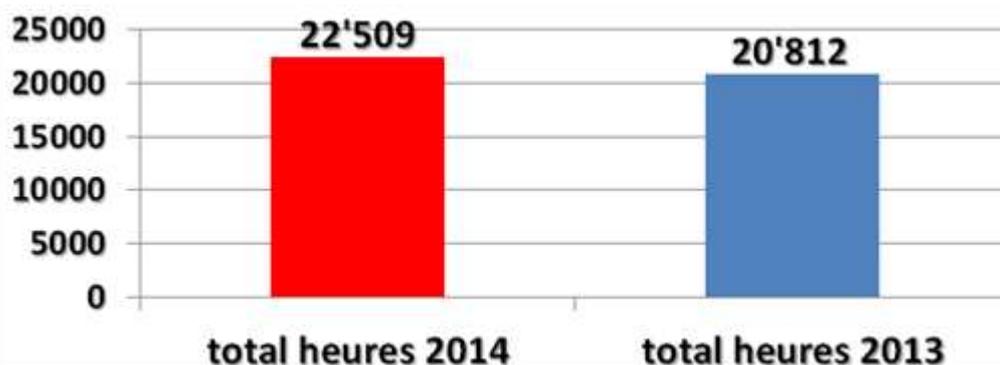
2.9 Chiffres globaux

Nous avons effectué 593 activités durant l'année pour un total de 14'938 heures soldées.

Les activités non planifiées ont occupé 2'562 heures.

3'421 intervenants ont répondu présent pour les 376 interventions, ce qui représente un total de 5'120 heures.

Le nombre total des heures liées aux activités et aux interventions est de 22'509 heures, en 2013 20'812 heures. L'augmentation de 1'697 heures est pour la plus grande partie due à l'augmentation des heures d'intervention (+ 1'577 heures).



3. COMITÉ DE DIRECTION (CODIR, président Roger Burri)

Le Comité Directeur du SIS Morget s'est réuni pour 8 séances ordinaires et 1 extraordinaire et a participé aux 2 assemblées générales de l'Association intercommunale.

De plus, les membres du CODIR se sont partagés les tâches de représentation lors de diverses manifestations et activités (réception du TP de l'OI Saint-Prex, recrutement, divers exercices généraux ou d'envergure, etc.)

Durant ce 3^{ème} exercice complet, le CODIR s'est attaché à peaufiner certains points de fonctionnement de l'Association, notamment en termes de suivi de procédures annuelles et du respect des délais y relatifs.

Dans ce domaine, le mercredi 18 juin 2014, une délégation du CODIR et de l'EM, accompagnée par M. d'Ascoli, président sortant, et Mme Tosi, notre actuelle Présidente, ont eu le plaisir d'accueillir Mme la Préfète Andréa Arn dans le cadre de ses activités de surveillance des Associations de communes. Le SIS Morget a réussi son examen sans réserve.

Au niveau des tâches opérationnelles, le Comité, en étroite collaboration avec le personnel permanent, poursuit la mise en place de divers principes de gestion et de planification (locaux, véhicules, etc.)

Des contacts réguliers ont eu lieu avec diverses autorités municipales concernées au sujet de certains projets de locaux "pompiers".

Les baux à loyer ont été conclus avec tous les partenaires propriétaires de locaux communaux mis à disposition de notre Association.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2013 a confirmé que la volonté de maîtriser les coûts est un souci permanent à tous les niveaux et que celle-ci est mise en œuvre par les exploitants du budget. Le budget 2015 a intégré pour la première fois toutes les dépenses "surprises" (charges sociales, recapitalisation, etc.) qui influent sur les comptes 2014.

Dans le domaine de la gestion du personnel, le contrat de travail de M. Küffer au titre de responsable de la logistique a été porté à 100 % avec effet au 01.01. 2015. Cependant en 2015, ce collaborateur sera mis à disposition de la PRM (Police Région Morges) pour un taux de 50% contre facturation. Cette mutation anticipe un prochain départ à la retraite.

Durant ses séances ordinaires, le CODIR s'est, entre autres, également déterminé sur les objets suivants :

- mesures disciplinaires, nominations et promotions,
- aménagement des locaux administratifs et relations avec la Protection civile District de Morges,
- création d'une section de jeunes sapeurs-pompiers.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

- le règlement interne de l'Association intercommunale 2015 (en septembre),
- le préavis sur les comptes 2013,
- le préavis sur le budget 2015.

4. ADMINISTRATION (Quartier-Maître, Cap Jean Cuérel)

En guise de rapport détaillé je vais simplement faire part de quelques chiffres qui sont directement liés à l'administration financière et générale du SIS Morget, les autres parties de notre travail de tous les jours étant traitées par les différents intervenants (voir points suivants).

4.1 Le personnel

2014 a représenté la gestion et la tenue à jour de 425 dossiers personnels, y compris les 38 recrues 2015 avec 41 arrivées en cours d'année et 58 départs/démissions pour un total d'actifs au 1^{er} janvier 2014 de 372 personnes.

4.2 La comptabilité

Il a été effectué plus de 250 factures à tiers suite à interventions, piquets ou autres services pour un montant de plus de Frs 199'000.- A noter que le 54% des 376 interventions réalisées en 2014 a déclenché une facture au propriétaire de l'objet, ce qui représente un chiffre de Frs 102'500.-. S'il faut relever une légère augmentation du nombre de factures par rapport à 2013, les montants facturés sont, eux, restés stables.

Pour rester dans les chiffres, ce sont près de 470 factures de nos fournisseurs ou prestataires de services que nous avons reçues, traitées et ventilées au cours de l'année 2014.

La gestion des soldes a représenté 12'175 écritures de caisse pour un montant total de Frs 743'375.- en augmentation de 7,6% par rapport à 2013, augmentation due en très grande partie à un nombre et une durée moyenne des interventions plus importants que l'année passée. Cette augmentation se retrouve aussi dans le paiement des charges sociales, pour rappel Brut pour Net pour notre SDIS, qui représente un montant de Frs 28'080.-, en augmentation de 42 % par rapport à 2013. Ces charges touchent 45 personnes, soit le 11,7% du personnel, sur ce nombre, 10 personnes seront soumises à l'impôt fédéral direct et 3 personnes aux impôts communaux et cantonaux ce qui représente une imposition pour le 3,4% du personnel de notre SDIS.

Pour la 2^{ème} année de l'imposition de la solde et le paiement des charges sociales, on peut constater que les chiffres restent modiques, comme en 2013, et que la charge de travail n'est de loin pas en relation avec le gain réalisé par ces nouvelles obligations.

4.3 Budget et comptes 2014

La finalisation des comptes 2014 est sur le point d'aboutir et comme pour les deux premiers exercices il est fort probable qu'il ne soit pas nécessaire de demander un complément financier aux Communes partenaires de notre SDIS pour boucler les comptes.

4.4 Conclusion

Je remercie le CODIR pour son soutien, le Conseil Intercommunal qui nous donne les moyens d'atteindre nos objectifs pour gérer le SDIS et tous les sapeurs-pompiers volontaires pour leur soutien et leur aide à remplir nos tâches administratives de tous les jours.

5. PRÉVENTION (Cpl Eric Dumauthioz)

5.1 Introduction

Au quotidien, la prévention est une tâche de renseignements, de conseils, et de recherche d'informations. Parfois mal perçue lorsque les règlements et autres normes sont mis en avant, cela reste une activité en dehors du concept d'urgence.

5.2 Cahier des charges

Le département de la Prévention comprend :

- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des boîtes à clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de commissions de salubrité et de protection contre l'incendie liés à la police des constructions ;
- l'aide à la mise en place des concepts d'évacuation des écoles.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

5.3.1 Contrôles des BH / OI



Les contrôles sont effectués lors d'exercices DAP et les critères sont : **l'accès, la visibilité, l'aspect, le fonctionnement.**

Sur l'OI Morges, 94 BH ont été contrôlées dont une dizaine a nécessité une intervention de graissage ou d'amélioration de la visibilité.

L'OI Vufflens-le-Château-Chigny a de son côté contrôlé 31 bornes hydrantes.

Sur les autres OI, l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées ou a été exécuté par les services industriels communaux.

Sur demande de l'ECA, nous avons demandé aux communes un listing de l'ensemble des BH avec leurs positionnements GPS, ainsi que leurs données

hydrauliques. Ces données sont à notre disposition lors des interventions, sur les tablettes dont sont dotés nos véhicules. A ce jour dix communes, sur les 29 de notre secteur, sont répertoriées.

5.3.2 Tubes « F »

Durant cette année, 27 tubes ont été posés pour un total de 417 :

OI Morges, 10 pces ; OI Saint-Prex, 3 pces ; OI Denges, 5 pces ; OI Senoge-Arenaz, 7 pces et OI Sempremont, 2 pces.

Sur l'OI Saint-Prex, la gestion de la pose des tubes se fait en collaboration avec le Plt Cédric Beutler.

5.4 Plans d'interventions

Pour cette année, 5 plans ont été finalisés par l'ECA pour un total de 166.

Un des objectifs 2014 était d'enrichir la tablette de Mika 03 des dossiers d'intervention.

Le gain de temps est significatif. Je peux créer un dossier simple, avec des données obtenues auprès des autorités communales, auprès des architectes ou par internet.

Le problème du délai de finalisation des dossiers par l'ECA est cependant récurrent. 20 plans sont en attente, et 7 sont en attente de ma visite pour un relevé.

5.5 Mandats communaux

5.5.1 Commission de salubrité et prévention incendie

Le SIS Morget effectue les visites de fin de chantier pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter, ceci sous mandat communal. Pour cette année, 34 visites ont été effectuées pour 31 heures.

5.5.2 Contrôle des lieux publics (mandats)

Mandat de la commune de Morges

Ce mandat n'a pas été honoré faute de temps. Seules 7 heures lui ont été consacrées.

Mandat de la Commune d'Echichens

Un état des lieux de la sécurité des salles villageoises nous a été confié par la nouvelle commune d'Echichens-Saint-Saphorin-Colombier-Monnaz. Les visites et les rapports m'ont pris sept heures

Mandat de la Commune d'Etoy

En 2013 ce mandat a été dépassé. Pour cette année, seules 6 heures y ont été consacrées.

5.6 Ecoles

5.6.1 Exercices d'évacuation

Un arbitrage nous est demandé lors des exercices d'évacuation des écoles, le concept évacuation de Morges étant proposé comme canevas. Cette année, sept établissements scolaires nous ont mandatés pour un contrôle, dont l'institution de l'Espérance à Etoy. Le constat général est bon.

5.6.2 Portes ouvertes à la caserne

Chaque année nous ouvrons les portes de la caserne pour permettre aux enfants de découvrir notre monde. Trois classes sont venues nous trouver en début d'année et une vingtaine d'enfants pour le passeport-vacances.

C'est toujours un moment de partage et un bon moyen de faire passer un message de prévention suivant les saisons de l'année. Les thèmes utilisés sont les bougies, les grillades, les feux d'artifice, les sapins de Noël et plus généralement les dangers dans la cuisine.





5.6.3 Objectifs

Les objectifs annoncés pour 2014 ont été partiellement atteints. La base du cahier des charges reste stable, mais les tâches administratives semblent plus astreignantes au détriment du travail sur le terrain.

5.7 Conclusion

En conclusion, la Prévention est sans cesse en évolution, tant par la technique que par les lois et directives, ou par la création de nouvelles entreprises et la démographie.

Je terminerai par ce proverbe chinois : « Le courage de la goutte d'eau, c'est qu'elle ose tomber dans le désert ».

6. LOGISTIQUE (Lt Jean-Philippe Küffer)

6.1 OI MORGES

L'équipe Matériel de l'OI Morges est formée de son chef, l'adjudant Jean-Michel Wyss, permanent à 50% du SIS Morget, ainsi que par le sgt-major Alexandre Wyss, le sgt David Roch, le cpl Didier Bovet et le sapeur Martial Croisier qui a rejoint cette équipe.

6.1.1 Locaux

L'OI Morges est composé d'une caserne principale et de trois garages extérieurs pour le DPS à Morges (surface 1058 m²), d'une caserne pour le DAP à Préverenges (surface 270 m²) et d'un local à Marcelin 6 à Morges (surface 250 m²), pour le musée de la Commission Réjouissance et Musée (COREMU). On y trouve aussi un local pour les archives du SIS et un local pour le simulateur feu et le stock des pneus hiver/été.

6.1.1.1 Entretien

L'entretien des deux casernes et de leurs infrastructures est entièrement assumé par l'équipe Matériel. L'entretien du local de Marcelin 6 est géré par la COREMU. Pour la caserne principale de Morges, les parties communes avec la PCI et les bureaux du SIS Morget sont nettoyés par une entreprise.

6.1.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons mandaté l'entreprise KM DUC pour le remplacement de la centrale téléphonique, qui avait rendu l'âme. Nous avons changé tous les appareils téléphoniques de la caserne et des bureaux du SIS.

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget.

6.1.2 Véhicules

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 6 véhicules poids lourds dont : | 5 ECA et 1 SIS Morget |
| 8 véhicules légers dont : | 2 ECA et 6 SIS Morget |
| 16 remorques dont : | 8 ECA et 8 SIS Morget |
| 2 véhicules poids lourds | COREMU |
| 1 remorque | COREMU |

6.1.2.1 Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition d'un véhicule transport de personnes (9 places) non priorisé, MIKA 95, stationné à la caserne principale de Morges et mis à disposition de tous les OI lors d'exercices ou pour les déplacements aux cours ECA ou autres.



L'ECA nous a fourni une remorque ventilation afin de combler notre dotation. L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCI.

6.1.2.2 Entretien des véhicules

L'équipe Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont entretenus par les soins de l'équipe avec des mandats pour des travaux d'entretien périodiques à des entreprises de la région.

6.1.2.3 Expertises – Travaux importants

RAS.

6.1.3 Matériel

6.1.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés par le chef Matériel et son équipe, selon les directives des fournisseurs.

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.1.3.2 Acquisitions

Nous avons acheté deux nouvelles radios portables ainsi que des cagoules de protection pour les porteurs ARI.

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque-échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.1.3.3 Equipements personnels

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur du DPS a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget avec distinction DPS.

Chaque sapeur DAP a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget.

6.1.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont nettoyées par M. Jean-Michel Wyss.

6.2 OI SAINT-PREX

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Joël Tardy, son remplaçant est le Lt Christian André.

6.2.1 Locaux

L'OI Saint-Prex dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Saint-Prex, surface 330 m², et une caserne pour le DPS et le DAP à Etoy, surface 100 m².

6.2.1.1 Entretien

L'entretien des casernes est effectué par l'ensemble des sapeurs pompier de l'OI sous les ordres du chef Matériel.

6.2.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget.

6.2.2 Véhicules

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| 2 véhicules poids lourds dont : | 2 ECA |
| 3 véhicules légers dont : | 3 SIS Morget |
| 9 remorques dont : | 7 ECA, 2 SIS Morget |

6.2.2.1 Acquisitions



L'ECA nous a fourni un nouveau camion, MIKA 21, Tonne-Pompe 1000 litres stationné à la caserne de Saint-Prex en remplacement de l'ancienne TP de l'OI. L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCi. Nous avons retiré trois remorques, deux motopompes et une remorque pompe à boue qui a présenté de gros signes de faiblesse dus à son grand âge.

6.2.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Ils sont entretenus par le chef Matériel, appuyé par des sapeurs lors de leur piquet, selon le classeur édité par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par un garage de Saint-Prex.

6.2.2.3 Expertise – Travaux importants

Changement des pneus de MIKA 53, Nissan Pick-up.

6.2.3 Matériel

6.2.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques sont gérés par le chef Matériel. Un classeur est édité chaque année pour l'entretien du matériel selon les directives des fournisseurs, ainsi il est entretenu par tous les membres sapeurs de l'OI.

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.2.3.2 Acquisitions

Nous avons acheté des cagoules de protection pour les porteurs ARI.

Nous avons acheté des projecteurs à led en remplacement des vieux projecteurs halogènes qui ne fonctionnaient plus.

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque-échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.2.3.3 Equipements personnels

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur du DPS a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget avec distinction DPS.

Chaque sapeur DAP a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.

6.2.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.3 OI DENGES

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Laurent Tardy, son remplaçant le Sgt Sébastien Reymond.

6.3.1 Locaux

L'OI Denges dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Denges, surface 150 m².

6.3.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne est effectué par le chef Matériel, soutenu par des sapeurs.

6.3.1.2 Modifications - Adaptations

Suppression des équipements fixes dans le local suite au changement du véhicule tonne-pompe qui n'est plus en service.

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget.

6.3.2 Véhicules

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 2 véhicules poids lourds dont : | 2 ECA |
| 2 véhicules légers dont : | 1 ECA et 1 SIS Morget |
| 5 remorques dont : | 5 ECA |

6.3.2.1 Acquisitions

RAS.

6.3.2.2 Entretien des véhicules

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel avec des mandats pour les entretiens périodiques, effectués par un garage de Denges.

6.3.2.3 Expertises – Travaux importants

Un véhicule ECA a passé l'expertise : MIKA 88 Jeep Land-Rover.

6.3.3 Matériel

6.3.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés et effectués par le chef Matériel, avec, à sa demande, l'appui de sapeurs.

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.3.3.2 Acquisitions

Nous avons acheté des cagoules de protection pour les porteurs ARI.

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.3.3.3 Equipements personnels

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur du DPS a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget avec distinction DPS.

Chaque sapeur DAP a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.

6.3.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.4 OI DISSY

Le chef Matériel est le Sgt Marc Prior, son remplaçant est le Cpl Raphaël Zbinden.

6.4.1 Locaux

L'OI DISSY dispose de quatre casernes pour le DAP soit : une caserne à Yens (surface 200 m²), une caserne à Lully (surface 90 m²), un local à Villars-sous-Yens (surface 45 m²) et un local à Lussy (surface 90 m²).

6.4.1.1 Entretien

RAS.

6.4.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget

6.4.2 Véhicules

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| 4 véhicules poids lourds dont : | 1 ECA et 3 SIS Morget |
| 10 remorques dont : | 5 ECA et 5 SIS Morget |

6.4.2.1 Acquisition

L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCI.

6.4.2.2 Entretien des véhicules

Le chef Matériel entretient les véhicules ECA selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont également entretenus par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de Yens.

6.4.2.3 Expertises – Travaux importants

Un véhicule ECA a passé l'expertise : MIKA 89 Ford Transit.

6.4.3 Matériel

6.4.3.1 Entretien

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.4.3.2 Acquisitions

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque échelle avec du nouveau matériel pour



effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.4.3.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.

6.4.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.5 OI SEMPREMONT

Le chef Matériel de l'OI est le Sgt Johann Tardy.

6.5.1 Locaux

L'OI Sempremont dispose d'une caserne à Apples (surface 250 m²).

6.5.1.1 Entretien

RAS.

6.5.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget

6.5.2 Véhicules

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| 2 véhicules légers dont : | 1 ECA et 1 SIS Morget |
| 8 remorques dont : | 4 ECA et 4 SIS Morget |

6.5.2.1 Acquisitions

L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCI.

6.5.2.2 Entretien des véhicules

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.5.2.3 Expertises – Travaux importants

RAS.

6.5.3 Matériel

6.5.3.1 Entretien

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.5.3.2 Acquisitions

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque-échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.5.3.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.

6.5.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.6 OI SENOGE-ARENAZ

Le chef Matériel de l'OI et le Plt Jean-Philippe Amaron.

6.6.1 Locaux

L'OI dispose d'une caserne à Aclens (surface 216 m²) et d'une caserne à Colombier (surface 100 m²).

6.6.1.1 Entretien

RAS.

6.6.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget

6.6.2 Véhicules

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| 2 véhicules légers dont : | 1 ECA et 1 SIS Morget |
| 11 remorques dont : | 2 ECA et 9 SIS Morget |

6.6.2.1 Acquisitions

L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCI.

6.6.2.2 Entretien des véhicules

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.6.2.3 Expertises – Travaux importants

RAS

6.6.3 Matériel

6.6.3.1 Entretien

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.6.3.2 Acquisitions

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque-échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

Nous avons mis une échelle télescopique dans chaque véhicule.

6.6.3.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation.

Chaque sapeur a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.

6.6.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.7 OI VUFFLENS-LE-CHÂTEAU-CHIGNY

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Grégory Imhof.

6.7.1 Locaux

L'OI Vufflens-Chigny dispose d'une caserne à Vufflens-le-Château (surface 135 m2).

6.7.1.1 Entretien

RAS.

6.7.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons effectué le changement des cylindres des locaux selon le plan de fermeture de la globalité du SIS Morget

6.7.2 Véhicules

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1 véhicule léger dont : | 1 SIS Morget |
| 5 remorques dont : | 3 ECA et 2 SIS Morget |

6.7.2.1 Acquisitions

L'ECA est devenu propriétaire des remorques anciennement de la PCi.

6.7.2.2 Entretien des véhicules

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.7.2.3 Expertises – Travaux importants

RAS.

6.7.3 Matériel

6.7.3.1 Entretien

L'ECA a mandaté l'entreprise MOTCOM pour effectuer la mise à jour des programmations de toutes nos radios.

6.7.3.2 Acquisitions

Nous avons reçu de l'ECA des ceintures de maintien au travail en remplacement de nos ceintures de sauvetage, afin de nous mettre à la nouvelle norme SUVA.

Nous avons préparé une caisse par remorque échelle avec du nouveau matériel pour effectuer nos missions de sauvetage selon le nouveau règlement.

6.7.3.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu une clé pour ouvrir son local d'affectation. Chaque sapeur a reçu un gilet de sécurité au nom du SIS Morget et une lampe de casque.



6.7.3.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.8 Parole au chef logistique

Pour 2014 nous avons fait l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes et matériel, mis à disposition de tous les OI lors d'exercices, de séances ou lors de cours ECA. L'ECA a également changé l'ancienne Tonne-Cherrat contre une tonne-pompe 1000 litres de toute nouvelle génération. Nous avons des véhicules et du matériel de bonne qualité et bien entretenus. Pour cela, j'aimerais exprimer ma reconnaissance à mes chefs Matériel, à leurs remplaçants, à leurs équipes, et à tous sapeur qui ont oeuvré à l'entretien du matériel du SIS Morget. Je vous remercie pour les heures données au détriment de vos loisirs, vos familles. MERCI à vous sapeurs et à vos familles.

7. ORGANES D'INTERVENTION

7.1 OI MORGES (Rapport complet sur notre site internet)

7.1.1 Structure et classification

L'OI Morges est formé comme suit :

- 1 section DPS de catégorie F (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution et divers). Elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA.
- 1 section DAP / relève et appui
- 1 section DAP Z relève et appui

7.1.2 Organigramme et encadrement

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| Chef OI Morges | Cap Samuel Marchina |
| Responsable matériel | Adj Jean-Michel Wyss |
| Chef section DPS | Cap Alain Goumaz |
| Chef DAP | Plt Olivier Jeanneret |
| Chef groupe 1 DAP | Plt Stéphane Fayet |
| Chef groupe 2 DAP | Lt Fabiano Paratore |

7.1.3 Effectifs

| | |
|---|-----|
| Effectif au 1 ^{er} janvier 14: | 117 |
| Effectif au 31 décembre 14 : | 99 |
| Effectif au 1 ^{er} janvier 15: | 118 |

Répartis de la façon suivante :

| | |
|-----------------------------|----|
| Officier supérieur : | 1 |
| Officiers : | 12 |
| Sous-officiers supérieurs : | 4 |
| Sous-officiers : | 16 |
| Sapeurs : | 84 |

7.1.4 Exercices et mandats

Exercices du DPS : 19 exercices, 6 cours de cadre

Recyclages DPS :

Recyclage désincarcération : 4 exercices, 1 cours de cadre

Recyclage EA 30M : 12 exercices, 2 cours de cadre

Recyclages du samedi matin : 24 recyclages

3 Exercices de détail

1 Ex d'intervention

1 Ex final (concours)

1 Exercice grande envergure en collaboration avec la section DPS de l'OI Saint-Prex, la section DPS de l'OI Denges, la section DAP de l'OI Morges, le DSI de Lausanne (SP professionnel), du SSO, d'une ambulance USR et de la PRM.

Exercices DAP groupes 1 & 2 : 8 exercices, 6 cours de cadres

11 décembre 2014 – Saint-Prex - Rapport promotions et nominations

7.1.5 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 14, les groupes du DPS de l'OI Morges sont intervenus à 263 reprises. Quelques interventions marquantes :

05.01.14 : feu à la prison de Lonay

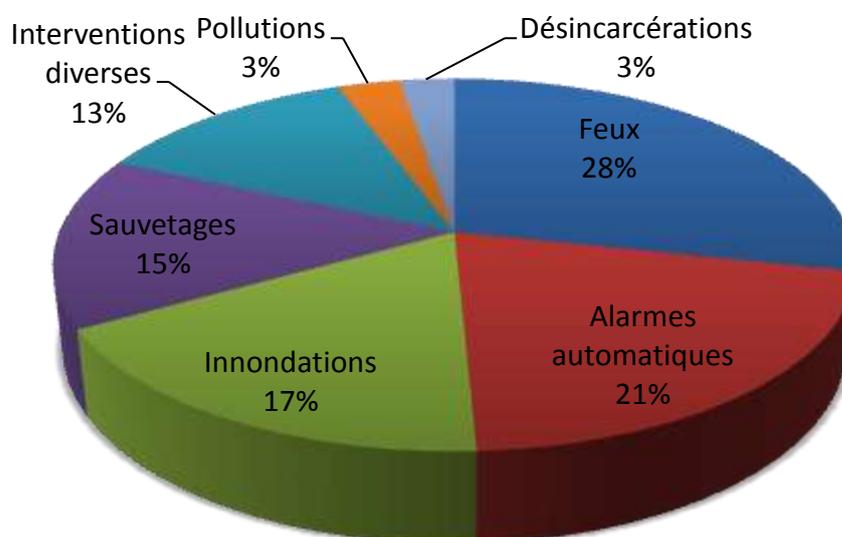
08.03.14 : feu de villa à Préverenges (avec une personne décédée)

25.03.14 : feu d'appartement à Morges

04.07.14 : tempête et inondation à Morges (40 interventions, comptées pour 1 dans les statistiques)

04.12.14 : renfort feu pour feu de carcasse de voiture à Echandens

Graphique de la répartition des alarmes, par événements



7.1.6 Représentations

Aux manifestations suivantes :

- Aux journées techniques des instructeurs et du DPS
- A l'assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Morges
- Aux journées des délégués DPS et instructeurs de la FVSP
- Aux assemblées générales de la FSSP, FVSP
- A l'accueil des nouveaux habitants morgiens
- A la journée du souvenir organisée par le DSI Lausanne
- A la Sainte Barbe, à Pont Saint-Martin en Italie

7.1.7 Parole au chef OI (Cap Samuel Marchina)

Le nombre d'interventions de l'année 2014, soit de 263, est en dessous de la moyenne des dix dernières années (280). Il y a eu par contre une grande augmentation de feux, qui ont plus que doublé : 76 en 2014 contre 30 feux en 2013.

A noter que le nombre d'alarmes automatiques a nettement diminué (56 contre 76 l'année passée). Nous n'avons cependant pas assez de recul pour prétendre à une baisse constante des alarmes automatiques. La raison d'une diminution est peut-être due à la mise en place en 2008, par l'ECA, d'une procédure de «levée de doute» placée sous la responsabilité des entreprises. Enfin la constante qui ressort des statistiques, ce sont les interventions de désincarcérations : nous n'en avons fait qu'une de plus que l'année



passée. A noter encore que les interventions de jour représentent plus de 44% de la totalité. Il est donc important de trouver, dans la relève, des sapeurs-pompiers qui travaillent dans la commune pour assurer les premiers départs. Cela deviendra à fortiori une condition pour entrer à l'Ecole de Formation du Détachement de Premiers Secours.

Le Détachement d'Appui : le réservoir du DPS

Avec un taux d'absentéisme de plus de 30%, nous avons décidé de réunir les groupes 1 et 2 pour ne former plus qu'une section. Nous souhaitons ainsi redonner plus de dynamisme en ayant un DAP unique. L'esprit d'équipe en sera plus fort. La tâche du Lieutenant Fabiano Paratore ne sera pas aisée, puisqu'il sera à la tête d'une section de plus de 50 sapeurs-pompiers.

La relève des officiers

Le premier-lieutenant Stéphane Fayet m'a remis sa démission après 28 années passées au sein de notre OI, je le remercie pour son temps donné à la collectivité.

En 2015, nous aurons une autre démission, puis deux l'année suivante. Nous devons nous préparer pour assurer la relève des officiers sur le départ. Deux nouveaux officiers ont été nommés lors du rapport de promotion. Notre but est de trouver encore trois officiers pour 2016.

Merci pour l'intérêt que vous avez tous pour la cause des sapeurs-pompiers. Merci pour votre dévouement et longue vie au SIS Morget.

7.2 OI SAINT-PREX

7.2.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de Buchillon, Etoy et Saint-Prex et d'une section DAP Z relève, d'appui.

7.2.2 Organigramme et encadrement

L'OI Saint-Prex est commandé par le Cap Alexandre Groeneweg, le DPS par le Plt Cédric Beutler, le DAP par le Cap Alain Egger, l'administration par le Plt Jean-Marc Mérinat, l'instruction par le Lt Philippe Dupertuis, le matériel par les Lts Joël Tardy et Christian André et les PARI par le Lt Sacha Meier.

Le Lt Blaise Van Poucque est responsable de l'informatique.

7.2.3 Effectifs

Au premier janvier 2014, nous comptons 24 sapeurs-pompiers au DPS, dont 2 femmes et 15 au DAP, dont 3 femmes, soit un total de 39 sapeurs-pompiers.

7.2.4 Exercices et mandats

Selon les directives du Lt Philippe Dupertuis et des officiers, les membres du DPS ont effectué 13 exercices pour un total de 39 heures ; les membres du DAP ont effectué 4 exercices pour un total de 12 heures ; les cadres ont fait 3 exercices de cadres pour un total de 9 heures et les officiers ont fait 3 exercices de formation pour un total de 6 heures. Notre OI a été mandaté à 5 reprises sur les 3 communes.

Total des heures pour les exercices DAP et DPS avec les séances officiers : 911 heures.

7.2.5 Interventions et faits marquants

72 interventions, dont 8 feux, 42 alarmes automatiques 24 de plus qu'en 2014, 9 sauvetages, 11 inondations, 1 pollution et 1 divers.



Le 14 juillet à 23h, nous avons été alarmés pour un feu de ferme à Saint-Prex où l'habitation a été sauvée.

7.2.6 Représentations

L'OI Saint-Prex a participé aux manifestations suivantes :

- En juin inauguration du TP1000 lors de la Fête au village d'Etoy ;
- Téléthon
- Concours de la FVSP où nous avons obtenu une 4^{ème} place dans le groupe catégorie MP groupe A.

7.2.7 Parole au chef OI (Cap Alexandre Groeneweg)

Merci à tous les sapeurs-pompiers pour la bonne humeur et l'ambiance qui règnent au sein de notre OI Saint-Prex et merci à vous, officiers, de votre dévouement mis au service de la communauté et de notre OI durant toute l'année. Merci aussi à vous, sportifs ! Vos performances nous ont rendus fiers d'être pompiers. Merci finalement à nos familles qui nous soutiennent.

7.3 OI DENGES

7.3.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents.

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention.

La zone d'intervention de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay.

7.3.2 Organigramme et encadrement

L'OI Denges est organisé comme suit :

| | |
|------------------|-----------------------|
| Chef OI : | Cap Luc Giezendanner |
| Chef DPS : | Lt Nicolas Marti |
| Chef DAP : | Cap Luc Giezendanner |
| Chef Matériel : | Lt Laurent Tardy |
| Resp Chauffeurs | Plt Angelo Convertini |
| ARI : | Plt Patrizio Rota |
| Manifestations : | Sgt Sébastien Reymond |

7.3.3 Effectifs

Au premier janvier 2014, nous comptons 18 sapeurs-pompiers au DPS, dont 3 femmes et 3 au DAP dont une femme en congé. Nous avons 5 nouvelles recrues soit un total de 26 sapeurs-pompiers. Le chiffre demandé est de 40 sapeurs-pompiers, un effort tout particulier au niveau de la prospection doit être fait afin de pouvoir revenir à l'effectif demandé et de pérenniser l'OI.

7.3.4 Exercices et mandats

Durant l'année 2014, il y a eu 4 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre



territoire.

Nous avons également participé à l'exercice de grande envergure PLANOR14 à Morges, où les 3 sections DPS ont été engagées avec d'autres services d'urgence.

Divers mandats ont été effectués en 2014, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- Trophée AGO – Parcage et sécurité lors de la manifestation de récolte de fond contre le cancer de l'enfant. Notre participation fut bénévole.
- 1^{er} Août. Sécurité des feux patriotiques et d'artifices dans les 3 communes de Lonay, Echandens et Denges.

7.3.5 Interventions et faits marquants

L'année 2014 a été relativement chargée au niveau des interventions. Nous avons été mobilisés 38 fois (27 en 2013) pour tout type d'intervention et de toute taille. Il faut relever un nombre important de feux (12) ainsi que d'inondations (10).

L'intervention la plus marquante et celle due aux inondations du 4 juillet où les forts orages nous ont mobilisés de 19h à 3h et de 11h à 17h les vendredi 4 et samedi 5.

7.3.6 Représentations

2 représentations officielles ont eu lieu en 2014 :

- La 1^{ère} lors de la course du Conseil Communal d'Echandens qui est venu visiter la caserne de Morges et où l'OI Denges était représenté par le chef OI et plusieurs sapeurs ainsi que la TP1000 « Mika 22 ».
- La 2^{ème} représentation officielle de l'OI Denges de 2014 a été l'envoi d'un délégué au souper des autorités communales de Lonay. Délégué qui a rejoint d'autres sapeurs invités pour d'autres organisations.

7.3.7 Parole au chef OI (Plt Luc Giezendanner)

Par ces quelques lignes, je tiens à remercier chaleureusement tous les sapeurs de mon OI, officiers, sous-officiers et sapeurs pour leur engagement sans faille et leur soutien inconditionnel.

Merci à nos collègues des autres OI avec lesquels on s'entraîne et on intervient dans un esprit de bonne camaraderie. Ainsi qu'aux autres maillons de la chaîne d'intervention (gendarmerie, ambulance, SP professionnels de Lausanne, etc.)

Merci aux autorités et administrations des Communes de Denges, Echandens et Lonay pour leur soutien et les bons rapports que nous entretenons.

7.4 OI DISSY

7.4.1 Structure et classification

L'OI DISSY est composé d'une section DAP Y. La zone d'intervention de l'OI s'étend sur les territoires des communes de Yens, Villars-sous-Yens, Denens, Lussy et Lully.

7.4.2 Organigramme et encadrement

L'OI DISSY est organisé comme suit :

| | |
|-----------------------|---------------------|
| Chef OI : | Plt Eric Meyer |
| Chef OI remplaçants : | Plt Patrick Hofmann |
| Chef Matériel : | Sgt Raphaël Zbinden |
| Officiers: | Cap Roland Grossen |



Sous-Officiers Sup: Sgt Chef Rapahaël Dupuis
 Four Fabien Coucet
 Four Christophe Vulliamy
 Four Eric Lamblet
Sous-Officiers: Cpl André Jotterand
 Cpl Denis Lambelet
 App Chef Pascal Martin

7.4.3 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2014, l'OI était composé de 40 sapeurs. Nous avons reçu 11 démissions en cours ou fin d'année et 5 jeunes sapeurs, avant d'avoir terminé leur formation. Au 1^{er} janvier 2015, le DAP compte sur un effectif de 34 sapeurs-pompier.

7.4.4 Exercices et mandats

Cette année, nous avons eu 4 exercices DAP, chacun précédé d'un cours de cadres. L'exercice du mois de septembre s'est déroulé sous forme d'intervention pour un feu de déchetterie à Villars-sous-Yens avec l'appui d'un TP du DPS de Morges. Le dispositif a nécessité un relai avec 2 motopompes pour assurer l'alimentation en eau. Le dernier exercice de l'année s'est déroulé à la maison du feu à Gollion.

7.4.5 Interventions et faits marquants

En 2014, nous avons été mobilisés à 15 reprises : 5 inondations, 5 alarmes automatiques, 5 feux. Il n'y a pas eu d'important sinistre qui ont mobilisé le corps de manière considérable.

7.4.6 Représentations

Aucune représentation n'a été effectuée durant cette année

7.4.7 Parole au chef OI (Plt Eric Meyer)

La diminution de l'effectif s'est malheureusement poursuivie cette année. Ce qui implique que nous manquons de sapeurs pour former un groupe « intervention de jour » complet. Actuellement, une jeune relève se profile, ce qui est fort encourageant. Il faudra prêter une attention particulière à ces jeunes, que ce soit dans le cadre de la formation ou sous forme d'encouragements, afin qu'ils gardent leur motivation.

Préparons également la relève au niveau de la hiérarchique pour se prémunir d'une pénurie de cadres dans les années 2015 et suivantes. Aujourd'hui, le DAP ne compte plus que 3 officiers dont 2 seront à la retraite à la fin 2015.

Par la même occasion, il faut préparer la relève pour remplacer le chef OI.

Je profite de remercier tout un chacun pour le travail accompli et pour son engagement au cours de cette année écoulée.

7.5 OI SEMPREMONT

7.5.1 Structure et classification

L'OI de Sempremont est un DAP « Y » qui intervient sur 8 communes : Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Clarmont, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

7.5.2 Organigramme et encadrement

Chef OI Sempremont : Cap Decollogny Jean-Luc.



Remplaçant du chef OI : Cap Tardy Sébastien.

Chef du matériel : Cpl Johann Tardy

Fourrier : Norbert Pittet.

Pour épauler notre équipe nous avons 5 officiers : Baumgartner Patrice, Brera Maurice, Tardy Sébastien, Wyss Alexandre et Zbinden Cédric.

7.5.3 Effectifs

Nous étions 49 sapeurs en début d'année, dont 4 recrues qui ont été incorporées au 1^{er} janvier. Nous comptons 18 cadres. (8 officiers et 10 sous-officiers). Dans le courant de l'année 2014 nous avons reçu 4 démissions (1 X déménagement, 2 X baisse de motivation et 1 X pour raison médicale.)

7.5.4 Exercices et mandats

Comme l'an dernier, les 4 exercices ont été organisés à tour de rôle par des officiers accompagnés d'un sous-officier. Quant à moi, je me suis occupé de l'organisation des 3 cours de cadres. Nous n'avons effectué aucun mandat.

7.5.5 Interventions et faits marquants

2014 a été encore plus calme que l'année précédente. Nous ne sommes intervenus qu'à 6 reprises, soit 1 feu d'appartement à Apples, un arbre sur les voies du BAM à Apples, une rupture de conduite à Bussy-Chardonney, 2 feux extérieurs, 1 feu de végétaux à Reverolle et à la déchetterie de Cottens, 1 technique, ascenseur à Pampigny.

Rien à noter, au niveau des faits marquants, à part peut-être un nombre d'alarmes extrêmement faible.

7.5.6 Parole au chef OI (Cap Jean-Luc Decollogny)

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de mon OI pour leur dévouement, leur bonne humeur et leur aide dans nos diverses missions, sans oublier mes supérieurs pour leurs coups de main et leurs réponses à mes diverses requêtes.

Encore un grand merci à Marc-André Baumberger pour ces 19 années de pompier et son soutien comme remplaçant du commandant.

Merci aussi aux autres cadres qui nous ont quittés, à savoir le Lt Dumauthioz Nicolas et le Cpl Christinet Fabien.

Je suis également très content de l'arrivée d'un sous-officier très motivé (il vient de l'OI Morges), en la personne du sgt-m Alexandre Wyss, ainsi que de la disponibilité du cpl Yann Bornand.

Cette année 2014 a été très calme pour OI Sempremont, ce n'est pas pour me déplaire... bien au contraire.

7.6 OI SENOGE-ARENAZ

7.6.1 Structure et classification

Le DAP Senoge-Arenaz regroupe les villages d'Aclens, Bremblens, Colombier (commune Echichens), Romanel, Saint-Saphorin (Commune d'Echichens) et Vullierens, et celui-ci est classé en catégorie « Y ».

Le Chef de cet OI est le Cap Olivier Henny et ses remplaçants le Plt Jean-Philippe Amaron et le Plt Norbert Wuthrich. Deux locaux donnent le point de départ de ce DAP soit Colombier et Aclens.



7.6.2 Organigramme et encadrement

| | | |
|-----------------------|-----|------------------------|
| Chef OI | Cap | Henny Olivier |
| Remplaçant Arenaz | Plt | Wüthrich Norbert |
| Remplaçant Senoges | Plt | Amaron Jean-Philippe |
| Responsables matériel | Plt | Amaron Jean-Philippe |
| | Lt | Duruz Philippe |
| | Lt | Chessex Cédric |
| Fourrier | Cpl | Rufer Pascal |
| Remplaçant matériel | Cap | Henny Olivier |
| Responsable formation | Cpl | Delarageaz Louis-Henri |

7.6.3 Effectifs

46 personnes début 2014 dont 4 recrues qui intégreront l'effectif début 2015. L'effectif à la fin de l'année est de 43 personnes. 3 personnes ont démissionné pour cause de déménagement. Le manque de personnel est flagrant dans certains villages, le secteur Senoge étant celui où il y a le plus de sapeurs. Un souhait pour 2015 est que les communes nous invitent à la cérémonie destinée aux nouveaux habitants pour présenter notre travail et motiver des vocations. A noter que 2 recrues sont prévues pour 2015.

En cette fin d'année 2014, le lieutenant Philippe Duruz nous quitte après plus de 32 ans de service. Je tiens à le remercier pour son engagement et ses conseils toujours bienvenus et je lui souhaite une bonne retraite bien méritée. Le lieutenant Cédric Chessex nous quitte également, pour raison professionnelle, bonne suite à lui !

Ces deux officiers sont remplacés par les lieutenants Gilles Dumuids et Patrick Chauvet, auxquels je souhaite la bienvenue dans notre état-major.

7.6.4 Exercices et mandats

Mandats :

- Parcage pour exposition garage Volvo Aclens.
- Parcage pour inauguration UAPE (garderie) à Colombier.
- Surveillance feu 1^{er} août sur 3 villages (Echichens-Bremblens-Romanel/Aclens).

Exercices :

- **Romanel, exploitation Claude Bataillard**, repérage conduite souterraine sur site et déploiement dispositif d'extinction et évacuation du bétail.
- **Vullierens, route de Gland, M.Graap**, relais motopompe pour extinction depuis un étang au contrebas du village et test de la pression du réseau communal sans ouverture du réseau d'eau de Morges.
- **Colombier, rural Loeffel**, problématique d'extinction des toitures avec panneaux solaires (théorie en salle) et déploiement dispositif d'extinction.
- **Aclens, chemin du Coteau**, repérage de la zone du Coteau et exercice d'extinction sur le dépôt de l'entreprise de peinture N. Wuthrich.

7.6.5 Interventions et faits marquants

En 2014, nous sommes intervenus à 20 reprises :

- 10x à Aclens (dont 3 x Coop / 3 x Satori SA)
- 3x à Colombier
- 4x à Romanel-sur-Morges (dont 2x Chocpa A)
- 3x à Saint-Saphorin-sur-Morges



Types d'interventions :

- 7 alarmes automatiques non définies
- 3 alarmes automatiques avec fumée et feu
- 4 inondations
- 3 feux
- 1 accident de voiture
- 2 pollutions

Intervenants :

- 5 interventions / DAP seul
- 12 interventions / DAP et DPS
- 1 intervention / DPS seul (erreur CTA)
- 2 interventions par Lausanne / pollution

Feu Battoir à Aclens :

La centrale d'alarme a oublié d'alarmer le DAP et n'a appelé que le DPS. Le comble pour dire que le local de notre DAP est à côté du battoir !

Feu de salon dans une ferme :

Bon réflexe d'un ancien pompier propriétaire de la ferme : fermer les portes. Dégâts limités à de la fumée.

Essai de détecteur sans aviser l'ECA, une fois de plus cette année on en a eu un !

7.6.6 Représentations

RAS.

7.6.7 Parole au chef OI (Cap Olivier Henny)

Pour 2014, nous avons eu à peu de chose près le même nombre d'interventions qu'en 2013. Les alarmes automatiques dans la zone industrielle d'Aclens-Romanel sont un problème récurrent.

Nos deux véhicules ont bien tournés cette année. Pour les exercices, on a pu avoir un véhicule supplémentaire pour le transport d'homme ce qui est très agréable. A quand un 3^{ème} véhicule dans notre OI ?...

La formation a pu être renforcée grâce à l'appui bienvenu de diverses personnes venant d'autres OI.

Il y a une meilleure communication entre notre DAP et l'EMD-EMR grâce aux deux séances agendées cette année. Quelques améliorations restent à faire, mais merci à eux d'avoir tenu compte de nos remarques.

Le souhait de mes cadres et de moi-même serait d'intégrer l'ensemble de la commune d'Echichens à notre DAP comme cela a déjà été évoqué en 2013. Pour nous cela renforcerait l'identité de la nouvelle commune d'Echichens, ça permettrait aux rares pompiers d'Echichens et Monnaz d'intervenir au sein d'un DAP Y et ça permettrait certainement de susciter de nouvelles vocations dans ses villages.

Je remercie tous mes cadres et sapeurs pour leur engagement.

Je tiens encore à remercier le lieutenant Philippe Duruz, qui nous quitte en cette fin d'année, de son soutien durant ces nombreuses années.

7.7 OI VUFFLENS-LE-CHÂTEAU-CHIGNY

7.7.1 Structure et classification

L'OI VUCHI est composé d'une section DAP Y intervenant sur les communes de Chigny et de Vufflens-le-Château.

7.7.2 Organigramme et encadrement

Notre OI s'organise comme suit :

| | | |
|---------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 3 officiers : | Chef OI : | Plt Nicolas Desarzens |
| | Chef matériel : | Lt Grégory Imhof |
| | | Lt. Frédéric de-Luze |
| 4 sous-officiers : | | Sgt Olivier Vuffray |
| | | Cpl Stéphane Bauchièr |
| | | Cpl Jean-Charles Bensadoun, |
| | | Cpl Cédric Blaser |

17 sapeurs, dont 3 femmes

7.7.3 Effectifs

Nous avons reçu 2 démissions en cours ou en fin d'année, mais nous avons accueilli dans nos rangs 3 nouveaux sapeurs, qui ont suivi l'école de formation en 2013. En fin d'année 2014 nous comptons dans notre effectif un total de 24 personnes.

7.7.4 Exercices et mandats

Exercices

Comme l'année précédente, nous avons effectué 4 exercices et 4 cours de cadres.

Lors du 1^{er} exercice, nous avons pu compter sur les précieuses connaissances professionnelles du Lt Blaise Van Poucque, de l'OI Saint-Prex, pour une formation sur le sauvetage ascenseur.

Un de nos exercices, sous forme d'intervention, a été appuyé par 5 personnes du DPS de l'OI Morges et leurs véhicules Mika25 (TP3000), Mika14 (échelle auto) et Mika04 (véhicule Off).

Mandats

En début d'année, nous avons collaboré à l'organisation du rapport de presse 2013 qui s'est déroulé à Vufflens-le-Château.

L'un de nos officiers a participé à un exercice d'évacuation au collège de Vufflens-le-Château, avec l'appui et le soutien du chargé de la prévention du SIS Morget et de la direction des écoles.

Nous avons également été sollicités par les communes à plusieurs reprises (garde feu, service sécurité route, etc...)

7.7.5 Interventions et faits marquants

En 2014, nous sommes intervenus pour 3 inondations, 2 sur Chigny et 1 sur Vufflens-le-Château.

7.7.6 Représentations

En début d'année, le Plt Nicolas Desarzens a été intégré au groupe N01 du DPS de l'OI Morges, pour y suivre l'école de formation DPS du SIS Morget. Il a été officiellement intégré le 15 novembre 2014 lors de son l'exercice final.



3 personnes ont effectué des piquets en week-end et ou en semaine avec le DPS de l'OI Morges.

Le 21 juin 2014, nous avons tenu un stand au Marché artisanal de Vufflens-le-Château pour promouvoir les pompiers dans le village et solliciter peut-être quelques vocations au sein des plus jeunes.

Nous étions également présents au milieu des militaires et des étudiants en droit pour célébrer le mariage du Lt Frédéric de-Luze.

7.7.7 Parole au chef OI (Plt Nicolas Desarzens)

L'année 2014 s'est déroulée sans grand chambardement pour notre OI. Je tiens à remercier tous les sapeurs de mon OI pour leur dévouement, leur travail et leur engagement dans les missions qui nous ont été attribuées.

Un grand merci aussi aux sapeurs extérieurs à notre OI pour leur soutien, leurs enseignements et leur disponibilité.

Mes remerciements vont également aux état-majors du SIS Morget pour leur travail et aux autorités de nos deux communes respectives pour leur collaboration et leur appui.

Que 2015 soit aussi satisfaisante voir meilleure que 2014 !

8. FORMATION (Cap Yves-Marc André) (*Rapport complet sur notre site internet*)

8.1 Préambule

3 ans de création, recherches, remises en question, améliorations, rebondissements et de formations diverses, 3 ans aussi de combat contre les non-dits, l'information, le pouvoir, les habitudes, le dénigrement. L'équilibre n'est pas encore définissable. J'ai, d'un côté, des satisfactions et, de l'autre, des déceptions. Dans ma fonction de volontaire, il m'est difficile d'avancer tous les jours de manière sereine car le chemin est quelquefois sinueux. Je perçois du ressentiment à l'égard de personnes qui donnent sans compter. Nous devons combattre ces attitudes et redoubler d'efforts en œuvrant dans le respect du travail effectué par tous. J'espère que nous pourrons continuer à tracer l'histoire de la construction de notre SIS sur de meilleures bases, tel est mon vœu pour les années à venir, que nous soyons permanents ou volontaires.

Pour le secteur propre à la formation, les choses vont bien, si je peux m'exprimer ainsi. En effet, depuis 3 ans j'ai pu m'appuyer sur des personnes redoublant d'enthousiasme et de valeur.

Au niveau de la formation en général, avec le nouveau centre de la RAMA, un bon nombre de cours ont dû être modifiés. Avec ces nouvelles installations nos intervenants ont maintenant un outil de travail qui correspond à nos attentes et qui nous permet de mener à bien nos missions feux. Merci à nos instances cantonales pour cet outil performant. L'installation permettra de former les sapeurs-pompier professionnels et volontaires à des conditions de feux extrêmes. Elle permettra notamment «d'enseigner les réflexes nécessaires à la sécurité des intervenants et à l'efficacité de l'extinction pour limiter les dégâts dus à l'utilisation de l'eau».

Le simulateur est installé dans un immeuble d'appartements de trois étages avec balcon qui reconstitue la réalité du terrain pour l'entraînement des pompiers. Deux caissons de feu permettent de «reconstituer des feux en milieu fermé, tels que l'explosion de fumées (backdraft) et l'embrasement généralisé de l'air (flashover)». Gageons qu'ils sauront le faire évoluer dans les années futures avec de nouvelles idées novatrices.

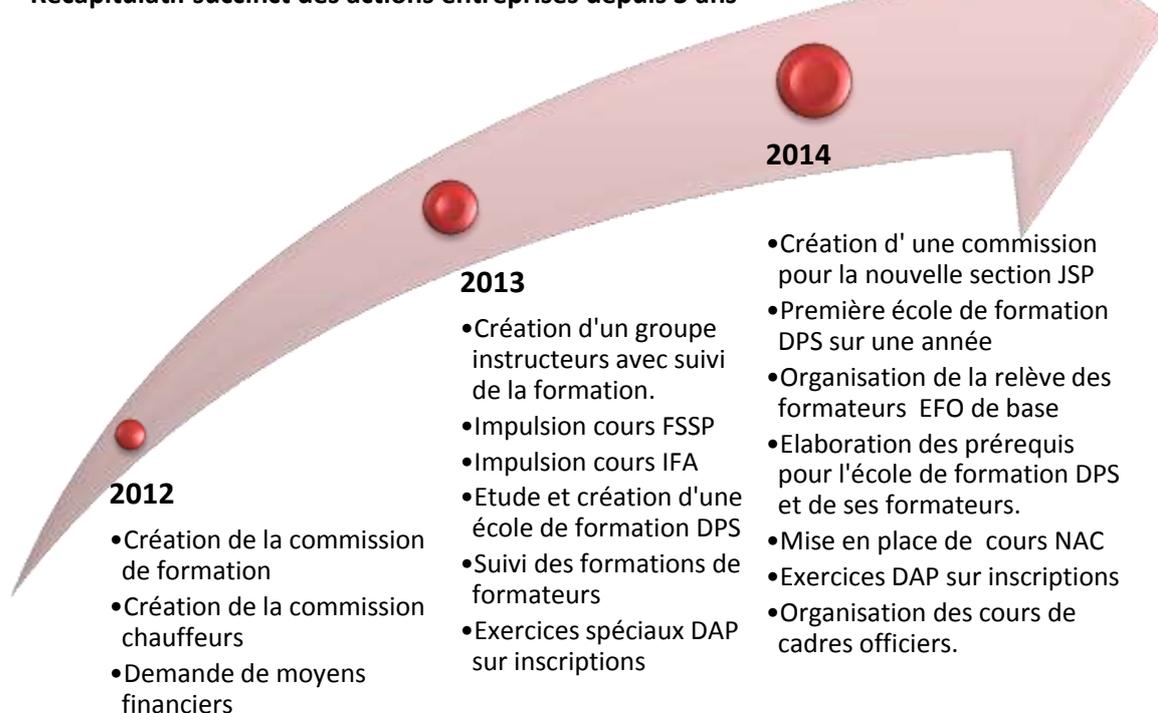
Réflexions et remarques 2014:

- Je suis entouré de personnes dotées de grandes compétences techniques et managériales.
- Les efforts financiers pour soutenir ce secteur sont appréciés de tous et porteront leurs fruits dans les années futures. Il s'agit d'un excellent investissement, car par ces démarches nous construisons le futur et pérennisons le volontariat au sein des sapeurs-pompier.
- Je m'étais donné 2 à 3 ans de recul et de réflexion pour aborder le thème de la charge de travail du poste du responsable de la formation. Je peux maintenant vous dire que cette fonction n'est pas de tout repos. Certains membres de l'EM me diront «*Tu en fais trop*», mais avec le nombre d'activités et de spécialisations le *faire trop* est l'assurance d'un minimum de sécurité et de qualité pour nos intervenants. Le moment est venu de se poser la question sur l'avenir de cette fonction en tant que pompier volontaire qui, à mon avis, n'est plus forcément acceptable.
- Les problèmes relevés au niveau de l'organisation interne depuis maintenant 2 ans, stockage de données, accès informatiques, informations, management etc. sont

toujours d'actualité et ne sont toujours pas réglés. Nous devons redoubler d'efforts et d'ouverture afin de permettre à nos sapeurs et cadres de travailler avec sérénité et dans un état d'esprit de confiance, de respect et surtout avec des outils de travail adaptés.

- Le souci de l'avenir et de la relève est bien présent. Je pense, cherche, encourage, soutiens tous ceux qui ont un intérêt pour la formation. Nous devrions tous avoir cet état d'esprit afin d'assurer l'avenir sans trop penser à notre petit confort personnel, à des cercles de connaissances ou à placer quelqu'un, mais bien réfléchir globalement et faire tomber des barrières telles que « *il est trop cérébral* », « *il n'est pas assez....* », « *Il fait partie de....* ». Osons exploiter le savoir des gens et nous entourer de personnes plus capables que nous sans avoir peur pour notre place. Car nos intervenants sont de plus en plus demandeurs de formation de bon niveau.

Récapitulatif succinct des actions entreprises depuis 3 ans



8.2 Thème cantonal 2014

La CCF (Commission Cantonale de Formation) et l'ECA nous ont fixé les thèmes suivants :

- **Déploiement des conduites d'extinction**
- **Utilisation adéquate des moyens et des agents d'extinction**
- **Méthodologie d'instruction 2015**

Dans le courant de l'année, nos instances cantonales ont cherché à mettre sur pieds des principes d'intervention. Différents contacts ont été pris avec différents SDIS du canton pour trouver une base commune, des dénominateurs communs. Après une période de mise en consultation, une version commune a été élaborée et mise en fonction. Elles ont été intitulées « Les **Actions Opérationnelles** » dites les AO.



Elles ont pour but de :

- favoriser certains automatismes dans les premières minutes de l'intervention ;
- découvrir les « mesures préparatoires » jusqu'au départ effectif de l'action.

L'action opérationnelle permet :

- au CI (Chef d'Intervention) d'avoir plus de temps pour procéder à sa reconnaissance et prendre ses décisions ;
- au SP de connaître son rôle et celui de ses collègues ;
- de favoriser une formation standardisée valable autant au niveau du canton que dans les SDIS.

Elle répond aux attentes d'une grande majorité de « jeunes » SP qui désirent connaître leur rôle et ne peuvent travailler par « habitude ». Au vu de ces démarches, nous avons introduit ces nouvelles actions pour nous permettre de les mettre en pratique en interventions. Chaque secteur a redoublé d'ardeur pour les introduire en fin d'année.

Cette année a vu l'introduction du nouveau règlement de base. Il a été distribué à tous les cadres. Il a été largement modifié et remplace l'ancien règlement. Une grosse partie des modifications consiste à l'abandon des ordres. Il est tourné sur l'intervention et est moins militaire que le précédent. Il va nous demander de nous adapter, de changer nos habitudes, de trouver des termes pour faire appliquer les actions. Certainement que les formateurs de l'EFO auront du travail pour faire passer la matière.

Je me réjouis de faire le prochain rapport afin d'avoir une année de recul sur l'abandon de ces ordres.

8.3 Sécurité en général

RAS.

8.4 Commissions de formations diverses

Les différentes commissions se sont rencontrées pendant l'année, pour permettre une meilleure information et collaboration. Elles sont au nombre de 3 :

- **Chauffeurs**
- **Formation**
- **JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) nouvelle en 2014**

Les objectifs de ces commissions sont divers, tels que : suivi des exercices et visites, appuis pour les OI lors d'exercices, contacts avec nos instances cantonales et fédérales, informations sur les nouveautés. Elles sont un élément fédérateur entre nos différents OI. La commission JSP a été active pour permettre la naissance de la nouvelle section (voir chapitre 8.4.3)

8.4.1 Commission Chauffeurs (Sgtm Alexandre Wyss)

L'EMC a délégué la responsabilité de cette commission en 2014 au Sgtm Alexandre Wyss de l'OI Sempremont. Elle a siégé à plusieurs reprises cette année.

Composition de la commission :

| | |
|-----------------|--|
| OI Sempremont : | Sgtm Alexandre Wyss, formateur C1 ECA (responsable commission) |
| OI Morges : | Sgt Jérôme Kaelin, responsable chauffeurs |
| OI Saint-Prex : | Cap Alain Egger, formateur C1 ECA responsable chauffeurs |
| OI Denges : | Plt Angelo Convertini, responsable chauffeurs |



Pour rappel, voici quelques buts :

- former les chauffeurs du SIS Morget sur la conduite des gros et petits véhicules;
- suivre et contrôler le bon déroulement des recyclages de conduite dans les différents DPS;
- former sur les différentes machineries des véhicules;
- mettre au point des modules de formation pour permettre la création d'un catalogue de base sur la conduite de véhicules d'urgence;
- collaborer étroitement avec les chefs DPS, DAP, les chefs des différents OI, la formation.

L'OI Denges a été représenté cette année avec la venue du Plt Angelo Convertini ce qui a été bénéfique pour son OI. Il est vraiment important que tous les OI DPS délèguent un responsable dans cette commission. Nous pouvons également compter sur la présence du Sgt Jérôme Kaelin, suite au déménagement du responsable de l'OI Morges sur une commune de l'OI Sempremont.

Une des principales tâches de cette section a été bien sûr de former les nouveaux chauffeurs et d'édicter une note interne concernant les comportements à adopter par rapport à la nouvelle ordonnance VIA SICURA. Cette ordonnance n'est pas simple pour nous, sapeurs-pompiers volontaires. Elle a fait couler beaucoup d'encre dans la presse, je ne vais pas développer ce sujet dans ce rapport. A savoir que le conseiller national Guhl Bernhard a déposé une motion le 25.09.14 afin de modifier cette ordonnance « Interventions de sauvetage ». Même limite d'alcoolémie pour les sapeurs-pompiers de milice et le personnel qui n'est pas de service que pour les autres automobilistes.

Cette année aucune personne n'a pu suivre le cours de formateurs ECA. Nous devons redoubler d'efforts afin de présenter des candidats pour cette formation de plusieurs jours qui est l'assurance d'une bonne connaissance de la matière de nos formateurs « conduite ».

Cette commission a permis la mise sur pieds des tests d'aisance et d'aptitude à la conduite. Ces tests nous permettent de mieux cibler les futurs chauffeurs. Il s'agit ici d'une excellente idée à poursuivre dans les années futures.

J'en profite encore pour rappeler aux responsables des OI d'insister sur les heures de conduites des intervenants via des recyclages. Il est important que nos intervenants gardent la maîtrise de la conduite des véhicules lourds.

En 2014, les responsables de l'OI Morges ont formé partiellement 2 nouveaux chauffeurs C1/118. Merci à eux pour leur engagement et leur réussite. Il s'agit de Messieurs Yann Berthoud, Morges (théorie et pratique OK) et Fabrice Dupuis, Morges (théorie OK).

« Hâte-toi lentement ! »

8.4.2 Commission formation (Cap Yves-Marc André)

La commission s'est réunie plusieurs fois cette année. Elle a débattu des sujets suivants :

- Organisation des exercices
- Appuis possibles
- Thèmes de l'année 2014 et idées 2015
- Orientation de la formation
- Visite des exercices
- Ecole formation DPS
- Ecole de formation de base

Elle a été renforcée en 2014 par la venue de Gaël Zbinden suite à la réussite de son brevet d'instructeur FSSP. Un effort a été demandé aux différents responsables des formations

des OI pour une meilleure préparation des exercices, gage d'une réussite sans faille. Notre commandant nous a rejoints quelquefois au cours de cette année pour nous orienter et nous conseiller. Les secteurs ARI et EFO ont participé sur demande spéciale. Pour 2015, mon désir est d'avoir tous les acteurs de la formation ensemble afin de coordonner nos efforts et nos exercices.

- EFOR (Ecole de Formation de base)
- EFDPS (Ecole de Formation DPS)
- ARI (Appareils respiratoires isolants)
- Désincarcération
- Echelle automobile
- Antichute
- Responsables des OI
- Commandant
- Secrétaire

| | | |
|------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Commission formation 2014 : | Maj Eric Henry | |
| | Cap Olivier Mages | DPS, EFDPS et désinca |
| | Cap Yves-Marc André | Responsable |
| | Lt Philippe Dupertuis | OI Saint Prex |
| | Lt Cédric Zbinden | EFO |
| | Cap Luc Giezendanner | OI Denges |
| | Cap Samuel Marchina | Antichute et OI Morges |
| | Sgt C Gaël Zbinden | EFO, ARI |
| Secteur ARI : | Plt Xavier Reigner | ARI |
| Secteur EFO : | Cap Marc Genton | EFO |

8.4.3 Commission réflexion JSP (Cap Marc Genton)

Après plus de 2 ans de réflexion, le SIS a décidé de mettre en place une section de jeunes sapeurs-pompiers, qui a été mise au budget 2014 sous forme d'une participation annuelle par jeune. Ce budget a été accepté par le Conseil intercommunal.

Notre volonté était que cette section soit intégrée au sein de l'association, mais après différents contacts avec l'Etablissement cantonal d'assurance et avec le canton, il s'est avéré que pour ce faire, nous devons revoir plusieurs articles de nos statuts, modifications qui devaient être acceptées par préavis dans les 29 communes membres de l'association. Après réflexion, le comité directeur a décidé de ne pas entrer en matière et a proposé qu'elle soit autonome, mais qu'un membre du CODIR et un membre de l'état-major en fassent partie. Une charte réglant les closes de la collaboration entre l'association et la section JSP est en cours de réalisation, elle sera valable autant pour la nouvelle section JSP Morget que pour les jeunes sapeurs-pompiers de l'ouest morgien qui sont actifs avec 20 jeunes sur notre secteur depuis plusieurs années. Les deux sections jouiront d'une collaboration identique avec l'association. La section JSP Morget aura son local dans les locaux de l'Organe d'intervention de Denges. Elle devrait être opérationnelle dès le 2ème semestre 2015.

La mise en place et les réflexions ont été chapeautées par le chef de la formation du SIS, le cap Yves-Marc André et le cap Marc Genton chef de l'EFO avec l'appui et les idées de





notre cdt le Maj Eric Henry. La commission réflexion JSP a siégé à plusieurs reprises cette année.

Le début de l'année a été consacré à la création d'un rapport de présentation sur la création de la nouvelle section, rapport qui a été présenté par votre serviteur au CODIR du 3 juin 2014. Il a été accepté par le CODIR moyennant quelques modifications.

Points culminants 2014 :

- Acceptation de la création de la section JSP Morget par le CODIR, le 3 juin 2014
- Préparation du budget 2015
- Acceptation du budget JSP pour le financement de départ de la section
- Nouvelle rencontre avec les JSPOM et le CODIR pour mise au point des subventions communales et des possibilités de collaboration
- Acceptation de la section JSP Morget dans le groupement vaudois
- Création et projet de comité

Cette section sera composée d'un comité avec des statuts. Une charte la liera au SIS Morget afin de régler les éventuels problèmes des locaux, matériel, etc. L'objectif est de commencer les activités en fin d'année 2015.

Voici encore les challenges 2015 :

- Recherche de locaux
- Achats matériel
- Création du comité
- Recherche de formateurs
- Planning
- Multimedia et information
- Recrutement

Actuellement, nous sommes à bout touchant. Quelques personnes se sont montrées intéressées par la création du comité et par l'encadrement des jeunes. Des défis importants vont certainement suivre et nous devons les relever. Voici encore la preuve d'une association tournée vers le futur et la jeunesse gage de succès.

Marc Genton, Eric Henry, Yves-Marc André auront fourni un gros travail entre 2013 et 2014 pour faire avancer ce projet. Merci pour cet investissement pour la jeunesse.

8.5 Instructeurs et aspirants

« **FUTURO** » voici le nom que j'ai donné à ce secteur, avec comme seule mission d'assurer la relève pour les années futures.

2014 a été une nouvelle bonne année pour la formation des instructeurs du SIS. En date du 9 mai 2014 à Couvet, le Sgt Gaël Zbinden de l'OI Morges a reçu son diplôme d'instructeur fédéral au cours d'une cérémonie pour laquelle votre serviteur s'est déplacé. Je le félicite et le remercie pour cette réussite qui, j'en suis persuadé, nous sera profitable. Il a pu acquérir, tout au long de cette semaine à l'Ecole suisse, les outils nécessaires pour dispenser de la formation dans nos rangs. Il a déjà œuvré en 2013 et 2014 dans l'EFO ainsi que dans le secteur ARI où il collabore avec le Plt Xavier Reigner. Après son homonyme, le Lt Cédric Zbinden, Gaël va garnir les rangs des instructeurs du SIS. Nos instances cantonales lui ont fait confiance et lui ont décerné le grade de capitaine instructeur. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard, mais le fruit d'un gros investissement de sa part. Nous le félicitons. Je profite de remercier toutes les personnes qui s'investissent de près ou de loin dans le long apprentissage des instructeurs du SIS et ceci sans compter.



Remise de diplôme Gaël Zbinden

Cette année le Cpl Cédric Agier s'est présenté pour la phase I, malheureusement pour lui il n'a pas été sélectionné. Merci à lui pour son investissement dans l'EFO et le travail de préparation pour cette première phase de sélection, nous espérons qu'il se représentera dans les années futures.

Des exercices spécifiques formation instructeurs ont vu le jour cette année. Ils ont pour but de :

- **pousser la formation d'adulte,**
- **motiver les aspirants instructeurs,**
- **donner des outils nécessaires à la formation**
- **préparer les différentes phases.**
- **soutenir les démarches**
- **garder contact**

Merci à Cédric et Gaël Zbinden ainsi qu'à notre cdt pour leur aide, leur soutien et leurs encouragements bienvenus dans ce secteur. Grâce à ce soutien nous pouvons compter sur des personnes qui se mettent en avant pour cette formation.

Suite à plusieurs entretiens en fin d'année, je peux vous annoncer qu'en 2015, 2 personnes au minimum vont se lancer dans la phase I. Je leur souhaite déjà de réussir dans cette formation et ils peuvent compter sur un soutien des personnes ayant le souci de la relève. A ce jour, voici ci-dessous la liste des personnes intéressées par cette formation:

- Cédric Agier, OI Morges
- Sébastien Pahud, OI Saint-Prex
- Nicola Alberton, OI Saint-Prex
- Dominique Rupp, OI Saint-Prex
- Martial Croisier, OI Morges
- Xavier Reigner, OI Morges
- Fabrice Dupuis, OI Morges

Le niveau de formation des uns et des autres est certes différent mais ceci n'est pas un frein. La préparation pour arriver à cette formation peut durer plusieurs années. Nous essayons dans la mesure de nos possibilités de suivre la formation et de faire une sorte de plan de carrière.

Voici quelques mots qui décrivent ce groupe de motivés : *solidarité, loyauté, esprit d'équipe, motivation, persévérance, confiance.*

Un de mes objectifs avant mon retrait à la tête de la formation du SIS est de pousser la formation d'instructeurs au sein du SIS Morget. Il en va de même pour tous les secteurs confondus, car parmi nos intervenants nous avons des personnes de grandes qualités qui ne seront peut-être jamais instructeurs. Nous devons ouvrir notre champ de vision et découvrir ces qualités.

8.6 Ecole de formation

8.6.1 Parole au chef EFO (Cap Marc Genton)

La cuvée EFO 2014 a été une excellente année. Ce n'est pas que les autres années ne l'étaient pas, mais le fait d'avoir le même nombre de recrues à la fin qu'au début permet cette petite métaphore. Pour ma dernière année à la tête de l'EFO, c'est même une victoire, puisque les années précédentes nous perdions entre un quart et un tiers de



l'effectif durant l'année. Cela n'aurait sûrement pas été possible sans l'engagement constant des cadres. Cela montre également que les mesures mises en place lors du recrutement en novembre 2013 ont porté leurs fruits.

Un grand MERCI à tous, cadres et recrues, pour leur participation et leur motivation tout au long de cette année.

8.6.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement a été assuré cette année par 2 officiers et 13 sous-officiers venant principalement des OI de Morges et Saint-Prex. Ce chiffre, un peu plus important que d'habitude, s'explique par le fait que 7 sous-officiers ont participé pour la première fois en tant que cadres à l'EFO. Pour cette première année d'instruction, ils ont été entourés par les anciens dans les préparations et certaines leçons. Je les remercie tous chaleureusement pour leur disponibilité et leur attitude au long de cette année.

- Agier Cédric – Morges
- Alberton Nicola - Saint-Prex
- Bizzaro Sandro – Morges
- Bovet Sébastien – Morges
- Goetschmann David – Morges
- Guilbert Christophe – Morges
- Henry Micaël – Morges
- Kaelin Jérôme – Morges
- Mages Justin – Morges
- Pahud Sébastien - Saint-Prex
- Paillard Jean-Luc - Saint-Prex
- Rupp Dominique - Saint-Prex
- Zbinden Cédric – Sempremont
- Zbinden Gaël – Morges

8.6.3 Effectifs 2014

Lors du recrutement au mois de novembre 2013, 70 personnes se sont présentées. Les mesures prises pour limiter les risques de défection en cours d'année ont fait diminuer le nombre d'inscrit à 54 (non intéressés, problèmes médicaux, absence de longue durée pendant l'année, etc.) Nous avons encore perdu 14 recrues avec le FOAD et le cours cantonal FB01, ce qui nous a amenés à un effectif de 40 recrues au début des soirées de formation EFO. Et ce sont 40 recrues qui ont terminé leur formation et qui ont reçu leur diplôme lors de la soirée de promotion à Saint-Prex.

8.6.4 Exercices et thèmes

Lors des différents exercices de l'EFO, les recrues ont approfondi les sujets de la formation de base qu'ils avaient eu l'occasion d'aborder lors des 2 jours de la formation cantonale FB01.

- Exercice 1 (caserne de Préverenges) : échelles, nœuds, sanitaire et démonstration du sac antichute.
- Exercice 2 (caserne de Préverenges) : BH, inondation (moyens de pompage), protection.
- Exercice 3 (port de Morges) : motopompes
- Exercice 4 (caserne de Préverenges) : engagement TP, moyens d'extinctions DAP, pénétration par l'échelle, simulateur feu.
- Exercice 5 (centre PCi de Gollion) : petits moyens d'extinction (formation pratique dispensée par l'entreprise PRIMUS), maison du feu.

Cette année d'instruction s'est terminée autour d'un excellent repas organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Denges.



8.6.5 Quelques chiffres

Recrues: 7 exercices (dont 1 demi-jour à Gollion) répartis entre mars et novembre pour un total de 717 heures (moyenne de 17,9 heures par personne).

Cadres: 14 exercices ou cours de cadres pour un total de 390 heures (moyenne de 26 heures par personne).

Le taux de participations annuel de l'EFO (cadres et recrues confondus) est de 86,9%.

8.6.6 Hommage (Cap Yves-Marc André)

En cette fin de section du rapport de l'EFO je tiens à rendre hommage à son responsable le cap Marc Genton qui a tiré sa révérence en fin d'année. Il a mis un terme à sa carrière de sapeur-pompier actif, après 27 années vouées à la cause du service du feu.

Depuis 27 ans, il a gravi les échelons de l'échelle à arc boutant, échelle à coulisse, échelle à 3 plans avec appui. Il est arrivé en haut de la hiérarchie en tant que commandant dans sa commune. Depuis le début du SIS Morget il a assuré de main de maître avec toute son équipe la gestion de l'EFO. Il a toujours tiré en avant dans le sens formatif. Par sa rigueur et celle de son équipe le SIS peut être fier des recrues 2012, 2013, 2014.

Durant toutes ces années, il a effectué des centaines d'exercices, d'interventions, de séances d'état-major. Il a également insufflé les exercices techniques dans son DAP afin d'améliorer le niveau de formation et pour finir, il est un des initiateurs de la création de la nouvelle section JSP qui va voir le jour en 2015.

Au nom de l'EMC et EMD nous lui adressons UN GRAND MERCI.

8.7 Appareils Respiratoires Isolants (formation et recyclages)

8.7.1 Introduction (Plt Xavier Reigner)

Les grandes lignes du déroulement de l'année 2014 sont décrites dans cette section dans le but de garder une trace de l'investissement de chacun pour la formation des porteurs d'appareils respiratoires isolants. Le but étant d'avoir des intervenants formés aux dernières techniques et aptes à répondre à toute la palette des interventions que nous sommes annuellement amenés à réaliser.

Cette année a été marquée par l'introduction d'un nouvel outil de formation à la Rama et l'introduction d'«Actions Opérationnelles» en prévision du changement de règlement de la formation de base dès 2015. Une formation en parking sous-terrain a également permis à tous les Porteurs d'Appareils Respiratoires Isolants (PARI) de mieux comprendre les contraintes particulières liées à ce type d'intervention.

8.7.2 Organisation

Les équipes en place continuent de fournir un travail de qualité et la structure d'organisation ne change guère en 2014. Une réflexion a été entamée dans le but de mettre en place pour le début de 2015 une nouvelle répartition des tâches des préposés aux ARI, en raison du départ à la retraite de l'Adj sof Jean-Michel Wyss au 31.12.2015. Cette réflexion a entre autre été entamée en faisant un tour d'horizon de l'organisation d'autres SDIS, dont notamment le SDIS du Gros de Vaud et du SDIS de l'Etraz.

Quelques changements dans l'organisation ARI en 2014 : un remplaçant du chef ARI est trouvé en la personne du Sgt-chef Gaël Zbinden et un porteur a rejoint l'équipe de préposés. J'ai eu grand plaisir à pouvoir m'appuyer sur le soutien du Sgt-chef Gaël Zbinden qui a, courant 2014, terminé sa formation de base d'instructeur fédéral et dont les compétences acquises dans ce cadre ont été mises à contribution pour l'amélioration de la formalisation de la préparation des exercices. De toutes les idées qu'il a proposées, quelques-unes ont déjà été concrétisées en 2014.

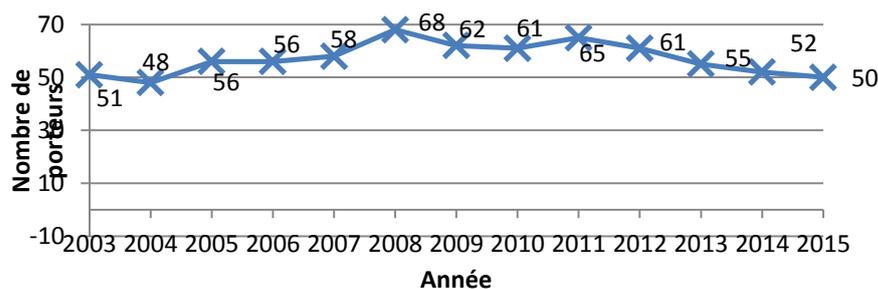
Composition de l'équipe de formateurs en 2014 : Plt Xavier Reigner – Chef ARI ; Sgt chef Gaël Zbinden – Remplaçant chef ARI ; Cap Yves-Marc André ; Cap Samuel Marchina ; Sgt Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Sgt Pascal Germann ; Cpl David Goetschmann ; Sgt Jérôme Kaelin ; Cpl Stéphane Martin ; Sgt chef Pierre-Yves Mottier ; Sgt chef Dominique Rupp.

Préposés aux appareils ARI en 2014 : Adj sof Jean-Michel Wyss – Responsable préposés et matériel ARI ; Sgtn Yves Mermoud – Remplaçant responsable préposés ARI ; Cap Olivier Mages ; Plt Patrizio Rota ; Lt Jean-Philippe Küffer ; Lt Sacha Meier ; Sgt chef David Pagot ; Sgt chef Dominique Rupp ; Sgt chef Gaël Zbinden ; Sgt Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Cpl Benoît Pelet. L'équipe de préposés est renforcée en 2014 par un nouveau porteur formé en cours d'année comme préposé au matériel ARI : Sap Julien Poutot.

8.7.3 Effectifs 2014

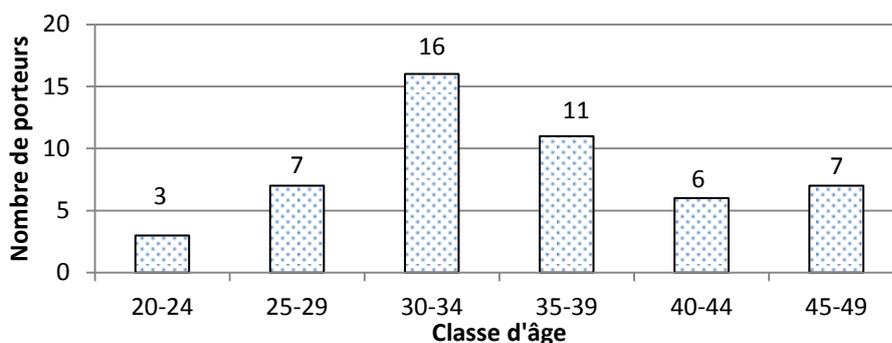
Les chiffres sont à nouveau à la baisse et ceci est dû à deux déménagements en dehors du SIS Morget. Un seul nouveau porteur est prévu pour la formation de base de porteurs ARI pour 2015. En effet, cette année correspond également au début de la nouvelle formule d'école de formation DPS dispensée sur deux ans, la formation ARI étant incluse dans le courant de la deuxième année. A la vue des missions et à l'utilisation du plus en plus régulière d'ARI lors d'interventions, un des objectifs de cette nouvelle école est de former uniquement des nouveaux sapeurs DPS répondant aux critères de porteurs ARI.

Au 1^{er} janvier 2015, la répartition des 50 porteurs est donnée par OI comme suit : OI Morges (DPS F) : 31 ; OI Saint-Prex (DPS B) : 11 ; OI Denges (DPS B) : 8.



Evolution de l'effectif des porteurs ARI de janvier 2003 à janvier 2015

La répartition par tranches d'âges donnée dans le graphique qui suit nous rappelle que l'essentiel des porteurs ont une trentaine d'années ce qui correspond aussi aux personnes ayant une situation professionnelle et familiale stable. Sept porteurs ont plus de 45 ans et sont en fin de carrière PARI dans le cadre du SIS Morget. La relève doit être renforcée chez les moins de 30 ans afin de pouvoir perdurer.



Pyramide des âges des porteurs ARI de 1^{er} janvier 2015

8.7.4 Exercices et activités



Thèmes 2014 :

- Extinction dans les ISC (Infrastructures Souterraines de Circulation)
- Recherche et sauvetage

Exercice 1, organisation : sgt chef Dominique Rupp

Lieu : caserne de Saint-Prex

Résumé : Drill de la mise en service des appareils respiratoires. Présentation et mise en pratique de diverses techniques de recherches dans des grands locaux : méthode du pendule et utilisation des cannes d'aveugles.

Exercice 2, organisation : sgt Jérôme Kaelin

Lieu : Planzer S.A. à Tolochenaz

Résumé : Mise en service de l'appareil respiratoire dans un TP dernière génération et déploiement rationnel dans une cage d'escalier. Savoir effectuer correctement une recherche de personnes à l'aide de la caméra thermique. Présentation du nouveau modèle de caméra thermique et rappel des techniques d'observations avec une TIC

(thermal imaging camera).

Exercice 3, organisation : sgt Pascal Germann

Lieu : Sensient SA à Morges

Résumé : Présentation des diverses spécificités des locaux de l'entreprise Sensient SA active dans la production d'encre d'impression. Rappels des dangers d'explosion des locaux classés en zone Ex. Puis pratique de l'utilisation du matériel adapté (détecteur multigaz, radio Ex) lors de la recherche dans ces locaux. Introduction du principe des actions opérationnelles (AO) et présentations des divers rôles. Présentation de diverses techniques de progression et de maintien de la lance à deux mains lors de la progression de l'équipe d'extinction dans les volumes.

Exercice 4, organisation : plt Xavier Reigner

Lieu : IFA Balsthal

Résumé : Travail d'extinction et de recherche et sauvetage dans un parking sous-terrain avec une voiture en feu. La gestion de l'intervention a été pratiquée afin de coordonner les différentes équipes et moyens engagés. Ces exercices ont été encadrés par des instructeurs de l'IFA formant régulièrement les porteurs aux spécificités des engagements dans les ISC (notamment les tunnels).

Exercice 5, organisation : cpl David Goetschmann

Lieu : caserne de Morges

Résumé : Mise en pratique des actions opérationnelles équipe d'extinction et équipe de cage d'escaliers avec le matériel requis.

Piste ECA de la Grangette, organisation : sgt Sébastien Bovet

Lieu : CFECA de la Grangette à Lausanne

Résumé : Test de performance vélo annuel et piste d'entraînement pour tous les porteurs du SIS Morget.

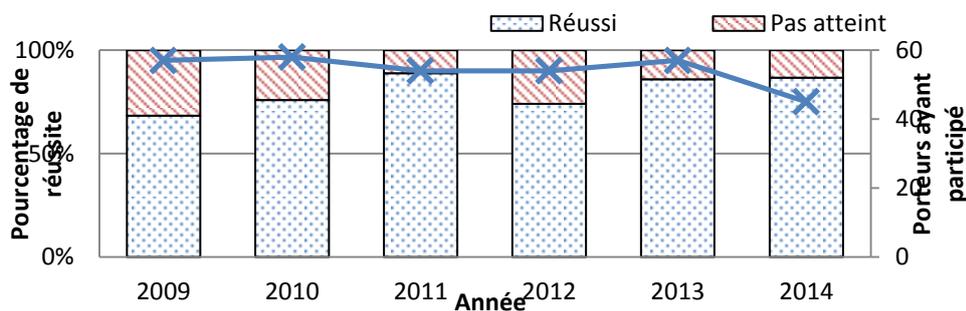
Formation de nouveaux porteurs, organisation : plt Xavier Reigner

Lieu : Caserne de Morges, Parking sous-terrain des Charpentiers, Friderici Special Tolochenaz.

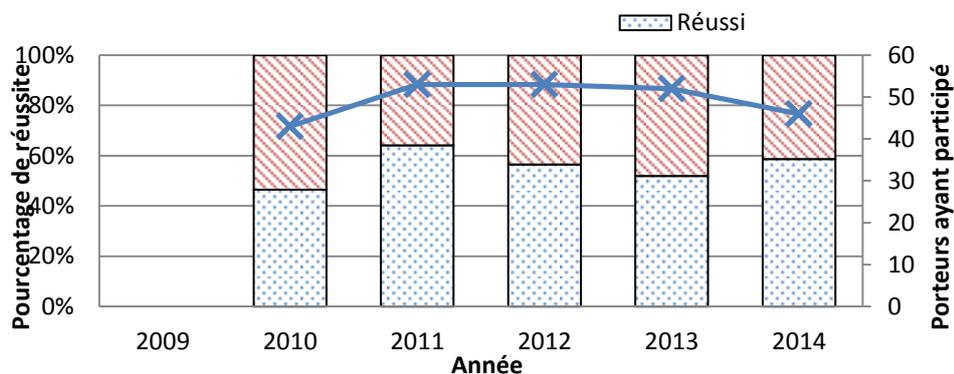
Résumé : Réalisé en deux sessions, afin de rapidement compléter les formations de porteurs venus d'autres SDIS ainsi que progressivement inclure les nouveaux porteurs ayant suivi le cours cantonal PR11. Les thèmes abordés ont été identiques à l'année précédente : présentation de l'équipe RIT, le travail de l'équipe de porteurs en extinction, la lecture du feu présentée sur une mini-maison, appareils bi-bouteilles, ouverture de portes, les dangers des fumées.

8.7.5 Tests de performance

Le nombre de tests complémentaires pour les porteurs a été réduit depuis l'utilisation du test 12 minutes en complément au test de performance vélo. Grâce à cette mesure, le nombre de visites médicales s'est réduit à quatre en 2014, consécutivement à la double non-atteinte des objectifs aux tests de performance. La statistique présentée dans les deux graphiques ci-dessous montre une stabilité dans les résultats.



Evolution des résultats du test 12 minutes de 2009 à 2015



Evolution des résultats du test de performance vélo de 2009 à 2015

8.7.6 Formations suivies

En complément aux recyclages réalisés en interne, plusieurs porteurs ont suivi les formations cantonales ou fédérales suivantes :

- Instructeur phénomènes thermiques : Cap Yves-Marc André.
- Formateur maison de Feu : Plt Xavier Reigner.
- 2 Assistants caissons phénomènes thermiques : Sgt Jérôme Kaelin, Sgt Antonio Da Fonseca.
- 2 porteurs ont suivi la formation de formateur cantonal ARI (PR14) : Sgt Jérôme Kaelin et Cpl David Goetschmann.
- 5 porteurs ont suivi la formation de base de porteurs d'appareils respiratoires (PR11) : Plt Nicolas Desarzens, App Marco Funcasta, Sap Mathieu Bayet, Sap Gabriel Hodel, Sap Corentin Robin.
- 2 porteurs ont suivi la formation de perfectionnement de porteurs d'appareils respiratoires (PR12) : Lt Fabrice Dupuis, Sap Gwendal Crottaz.
- 2 porteurs ont suivi la formation de préposé aux appareils respiratoires (PR15) : Cpl Benoît Pelet, Sap Julien Poutot.
- 5 préposés ont suivi le recyclage de préposés aux appareils respiratoires (PR19) : Adj sof Jean-Michel Wyss, Sgtn Yves Mermoud, Sgt chef Gaël Zbinden, Sgt Sébastien Bovet, Sgt Antonio Da Fonseca.
- 3 porteurs ont suivi la formation FSSP Equipe de sécurité RIT à Büren an der Aare : Cap Samuel Marchina, Sgt chef Dominique Rupp, Sgt Jérôme Kaelin.
- 15 porteurs ont suivi la nouvelle formation phénomènes thermiques (PT01) .

8.7.7 Matériel et rétablissements d'ARI

En 2014, l'entretien du matériel ARI représente le contrôle de 495 appareils, 543



masques, 36 cagoules de sauvetage et le gonflage de 578 bouteilles d'air comprimé. Ce travail a été réparti entre 11 préposés pour une durée de 228.75 heures.

A cela viennent s'ajouter les heures de préparation et rétablissement des autres matériels utilisés pendant les exercices pour 92.25 heures. Ce qui représente un total de 321 heures dévolues au matériel lors d'exercices ARI. Dans le total de ces heures, 206.25 sont réalisées par l'adj sof Jean-Michel Wyss, soldées en heures de volontaire (soit 64% des heures matériel ARI).

8.7.8 Conclusion

En 2014, un total de 1568.75 heures ont été soldées pour la formation ARI et l'entretien de son matériel. De nombreuses formations ont été réalisées à l'interne, au niveau du canton ainsi qu'au niveau de la FSSP.

Considérant l'évolution toujours plus importante des techniques d'interventions, il est important de continuer de former et de se former. Ceci est rendu possible grâce à l'augmentation des possibilités de cours proposés, notamment dans les cours cantonaux dispensés dans les nouvelles installations de la Maison de feu et des containers de phénomènes thermiques de la Rama. Toutes ces formations sont nécessaires à l'acquisition des nouvelles compétences et la formation des intervenants PARI pour qui les techniques d'interventions pour le sauvetage et l'extinction sont de plus en plus pointues. L'année 2014 a permis la préparation des challenges de 2015. Le plus gros chantier étant la réorganisation de toute la gestion et le contrôle du matériel ARI consécutifs au départ à la retraite de Jean-Michel Wyss. De nouvelles forces doivent être trouvées. De nouveaux porteurs doivent être formés. De nouvelles idées doivent germer. Le tout dans l'objectif de continuer à se former en ayant plaisir à le faire. Un grand merci à tous pour l'enthousiasme, la préparation et l'envie continuelle d'apprendre.

9. DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (Cap Olivier Mages)

Ce détachement est composé de trois sections DPS. Deux sections DPS B à Denges et Saint-Prex et une section DPS F à Morges. Chacune de ces sections est rattachée à un organe d'intervention et a pour missions :

La section de l'OI Denges, DPS - B ⇨ (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

La section de l'OI Morges – DPS F ⇨ (feux intérieurs, inondations, désincarcérations, pollutions et divers). Elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur une partie du canton, sur demande de la CTA.

La section de l'OI Saint-Prex, DPS - B ⇨ (feux extérieurs, inondations et divers)

Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

9.1 Organigramme

| | | |
|----------------------------------|-----|----------------|
| Chef DPS SIS Morget | Cap | Olivier Mages |
| Chef section DPS F OI Morges | Cap | Alain Goumaz |
| Chef section DPS B OI Saint-Prex | Plt | Cédric Beutler |
| Chef section DPS B OI Denges | Lt | Nicolas Marti |

9.2 Effectifs

Au 1er janvier 2014 :

| | |
|-----------------------|------------------|
| ⇨ DPS B OI Denges | 15 |
| ⇨ DPS F OI Morges | 42 |
| ⇨ DPS B OI Saint-Prex | <u>22</u> |
| DPS Morget | <u>79</u> |

A noter que l'effectif est en diminution sur les 3 DPS malgré deux sapeurs-pompiers incorporés dans un autre SDIS, travaillant à Morges, qui interviennent avec la section DPS F de l'OI Morges en journée.

9.3 Formations spéciales

En plus des formations courantes, cours de cadres, exercices et recyclages faisant partie du programme de formation annuel fixé par l'ECA, une formation sur les NAC (nouveaux animaux de compagnie) a été dispensée à l'ensemble des officiers des 3 DPS du Morget.

Ce genre d'exercice a été très utile aux chefs d'interventions du DPS de l'OI Morges car ils sont intervenus à 6 reprises pour capturer des serpents sur la commune de Morges.

Plusieurs chauffeurs C1 ont été formés dans les sections DPS de Morges et Saint-Prex. Un grand merci aux formateurs Alexandre Wyss et Alain Egger pour l'excellent travail qu'ils ont fait, preuve en est un 100% de réussite aux examens.

Exercices inter DPS

En 2014, contrairement à l'année précédente, aucun exercice entre le DPS B de l'OI Denges et 1 groupe du DPS F de l'OI Morges n'a été mis sur pied, de même pour le DPS B de l'OI Saint-Prex et un groupe du DPS F de l'OI Morges.

Le chef de l'OI Morges, le cap Samuel Marchina, a planifié un exercice de grande envergure regroupant l'ensemble des sapeurs de l'OI Morges, les sapeurs du DPS de l'OI Denges et de l'OI Saint-Prex, le DSI Lausanne, le SSO, le CSU ainsi que la PRM soit plus de 90 participants. Cet exercice s'est déroulé chez MANOR à Morges. Son but était de nous présenter à la population.

Ce genre d'exercice permet aux sapeurs des différentes sections du DPS du Morget ainsi qu'à leurs partenaires de mieux se connaître, de développer la collaboration et l'esprit de camaraderie qui prévalent pour mener à bien les missions attribuées.



9.4 Interventions et faits marquants

En 2014 le SIS Morget a effectué 376 interventions qui ont nécessité la présence des différentes sections DPS avec ou sans la collaboration de sapeurs du DAP. Cela représente pour les sections DPS l'engagement de 3015 personnes pour un total de 4328 heures d'intervention.

La répartition des interventions par OI avec une section DPS se fait de la façon suivante :

| | | |
|---------------|---------------|-------------------|
| OI Morges | section DPS F | 263 interventions |
| OI Saint-Prex | section DPS B | 75 interventions |
| OI Denges | section DPS B | 38 interventions |

La répartition des interventions par événement se présente de la façon suivante :

| | | |
|---------------------------------|-----|-----|
| Alarmes automatiques | 105 | 28% |
| Feux | 101 | 27% |
| Sauvetages assistance sanitaire | 47 | 12% |
| Inondations | 64 | 17% |
| Pollutions | 12 | 3% |
| Désincarcérations | 7 | 2% |
| Interventions diverses | 40 | 11% |

Je citerai 4 interventions qui ont marqué 2014 par leur importance :

- le feu de villa le 8 mars à Préverenges avec la découverte d'une victime dans les décombres ;
- les inondations des 4 et 5 juillet qui ont mobilisé les sapeurs des DPS et des DAP du Morget ;
- le feu de ferme le 14 juillet à Saint-Prex par son ampleur et l'importance des moyens engagés ;
- le feu d'industrie chez Thevenaz-Leduc le 3 décembre avec une importante délégation de sapeurs des DPS du Morget engagée en renfort des intervenants locaux.



9.5 Conclusion

En 2014 le DPS du Morget a poursuivi le travail commencé en 2013 ceci afin d'apporter à cette unité d'élite un excellent niveau. Grâce à la qualité de l'instruction donnée par l'ensemble des cadres aux sapeurs de cette unité. Je peux assurer à l'EMC et au CODIR que les sections du DPS du Morget sont prêtes à assurer toutes les interventions qui leurs seront confiées.

Je remercie les chefs de section DPS du Morget et à travers eux, l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement. Mes remerciements vont également à tout le Morget, à ses états-majors et au Comité Directeur.

10. DÉTACHEMENTS D'APPUI (Cap Sébastien Tardy)

10.1 Effectifs

Le détachement d'appui du SIS est composé de 8 sections pour un total de 231 sapeurs-pompiers.

10.1.1 Sections « Z »

Nous avons 4 sections composées d'un total de 71 sapeurs.

10.1.2 Sections « Y »

Nous avons 4 sections composées d'un total de 160 sapeurs.

10.2 Missions des sections

10.2.1 Sections « Z »

Les sections « Z » n'interviennent pas en premiers secours. Elles peuvent être alarmées lors de sinistres importants ou pour des interventions multiples (inondations). Ce sont des sections de consolidation de la base sapeur-pompier, qui permettent de préparer la relève, raison pour laquelle elles sont toutes dans des OI où il y a une section DPS.

10.2.2 Section « Relève » de catégorie Z

Nous avons défini une section de l'OI Morges en tant que « Relève ». Cette dernière compte les futurs candidats au DPS de même OI. Ils ont la possibilité de s'engager pour assumer des gardes avec la section DPS, deux pagers de piquet étant à disposition. Durant cette année, ils ont assuré les piquets proposés.

10.2.3 Sections « Y »

Les sections « Y » interviennent en premiers secours et de façon autonome sur des interventions spécifiques (inondations, aides au portage, sauvetages ascenseur, sauvetages de personnes, d'animaux, etc.) Ils peuvent à tout moment demander l'aide de la section DPS F (OI Morges).

10.3 Exercices

Les exercices effectués dans les différents OI se sont, comme à l'accoutumée, bien déroulés. Cette année, nous avons pu pour la première fois mettre sur pieds des exercices spéciaux DAP qui ont eu beaucoup de succès et suscité un grand intérêt.

Deux exercices ont donc pu être réalisés pour l'ensemble des sapeurs faisant partie des DAP :

- Le premier, organisé sur la commune de Lully, consistait à effectuer deux relais MP pour alimenter la Tonne 3000 avec comme prise d'eau la rivière.
- Pour le deuxième, nous nous sommes retrouvés au collège d'Apples afin d'effectuer un sauvetage de personne invalide avec le camion échelle et avec la collaboration de deux ambulanciers et d'une ambulance. Ce cours, nous a permis de découvrir le matériel des ambulances et la prise en charge par les ambulanciers, sans être dans l'urgence d'une intervention.

10.3.1 Collaboration entre sections

Comme dit au point 10.3, cette année nous avons pu collaborer entre sections pour deux exercices, ce qui a été hautement apprécié par les sapeurs comme par les cadres.



10.3.2 Véhicules

L'acquisition d'un véhicule de transport de personnes, mis à disposition de l'entier du SIS, est fort appréciée également lors des exercices DAP.

A noter que la plupart des véhicules actuels des DAP arrive en « fin de carrière » et qu'une réflexion devra être prévue concernant le remplacement de certains d'entre eux.

10.4 Interventions

Les sections sont intervenues à 40 reprises, pour un total de 792 heures (pour 406 intervenants).

| | | |
|----------------------------------|-------------------------------|-----------|
| Nombre d'alarmes par OI : | OI Dissy | 15 |
| | OI Sempremont | 6 |
| | OI Senoge-Arenaz | 16 |
| | OI Vufflens-le-Château-Chigny | 3 |
| | | <u>40</u> |

10.5 Parole au chef DAP

Je souhaite remercier tous les sapeurs qui ont participé aux cours et ont été présents lors des différentes interventions pour leur engagements au sein du SIS Morget. Je remercie tout particulièrement M. Gaël Zbinden pour la réalisation et l'organisation des 2 exercices DAP.

11. CONCLUSION DU COMMANDANT

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport, le navire est encore bien chargé, voire à certains endroits trop chargé, ceci malgré un fonctionnement ajusté et les nouvelles procédures mises en place. Des solutions doivent être trouvées. Notre tâche est de définir la voilure afin d'adapter notre allure.

Pour ce faire, l'examen annuel des cahiers des charges de mes responsables et l'évaluation de nos connaissances dans les domaines nous concernant est une priorité.

Comme déjà souligné lors du rapport précédent, certaines fonctions de l'Etat-Major de commandement sont, pour une structure comme la nôtre, devenues trop lourdes pour du volontariat à 100%.

Au niveau logistique, la machine est lancée et dès 2016, nous aurons un chef logistique à 100% avec le statut de permanent.

Le secteur de la formation, avec ses plus de 600 activités annuelles (recyclages, exercices, gestion des diverses commissions mises en place, uniformisation des procédures au sein des divers détachements et organes d'intervention, etc.) dépasse les limites de ce qu'il est acceptable de demander à un volontaire.

L'importance de la formation est une évidence pour notre association. Elle est la pierre angulaire de notre édifice et d'elle dépend notre capacité d'intervention, garante de notre efficacité. L'appui inconditionnel des organes dirigeants à ce secteur est donc primordial pour la bonne marche de notre « paquebot ».

Au niveau de la prévention, étant donné le volume de travail grandissant dans les secteurs des plans d'intervention, des demandes d'analyse d'accès pour les véhicules prioritaires, de la gestion et du développement des safes feu pour garantir l'accès à nos services 24h/24h, certains mandats demandés par les communes n'ont pu être honorés. Nous avons dû privilégier les tâches spécifiques aux sapeurs-pompier.

La marge de manœuvre dont nous disposons dans ce secteur a fondu comme neige au soleil. Actuellement, les tâches nous incombant occupent la totalité du 50% permanent de notre responsable de prévention. Il est important d'être attentif à l'évolution de ce secteur qui dans un proche avenir pourrait, lui aussi, devenir trop chargé.

Je suis persuadé que notre pouvoir politique, face à la réalité du terrain, sera réceptif à nos besoins actuels comme futurs.

Pour terminer, je tiens à souligner le travail exemplaire de la totalité de mes sapeurs-pompier et spécialement celui de mes cadres. Leur engagement, au détriment de leur famille, de leurs loisirs, voire de leur vie professionnelle, doit être reconnu, valorisé et mérite une grande reconnaissance. Je suis fier de pouvoir commander un service incendie et secours performant, avec des volontaires efficaces.

Alors un grand merci pour votre écoute attentive, merci pour votre engagement sans compter pour notre service et ceci pour la sécurité de nos semblables.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|---------------|--|
| AIEB | Association Intercommunale des Eaux du Boiron |
| ARI | Appareil Respiratoire Isolant |
| BH | Borne Hydrante |
| CAMAC | Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire |
| CDT | Commandant |
| CET | Centrale d'Engagement et de Transmission (117) |
| CODIR | COmité de DIRection |
| COREMU | COmmission REjouissance et MUrée |
| CSU | Centre Sanitaire d'Urgence |
| CTA | Centrale de Traitement des Alarmes (118) |
| DAP | Détachement d'Appui |
| DCH | Défense des Chimiques et des Hydrocarbures |
| DPS | Détachement de Premier Secours |
| DSI | Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne |
| ECA | Etablissement Cantonal d'Assurance |
| ECADIS | Logiciel de gestion des SDIS |
| EFO | Ecole de FOrmation des sapeurs-pompiers du SIS Morget |
| EMC | Etat-Major de Commandement |
| EMD | Etat-Major Décisionnel |
| EMR | Etat-Major Régional |
| FSSP | Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers |
| FVSP | Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers |
| GDM | Gendarmerie vaudoise |
| LSDIS | Loi sur le Service Défense Incendie et Secours |
| OI | Organe d'Intervention |
| PCi | Protection Civile |
| PRM | Police Région Morges |
| QM | Quartier-Maître |
| REGA | Organisme de sauvetage hélicopté |
| RSDIS | Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours |
| SAMA | Samaritains |
| SDIS | Service Défense Incendie et Secours |
| SESA | Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal |
| SI | Service Industriel d'une commune |
| SIS | Service Incendie et Secours |
| SMUR | Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation |
| TP | Tonne-Pompe |
| USR | Unité de Secours Régional |

| | |
|----------------|------------------------|
| Maj | Major |
| Cap | Capitaine |
| Plt | Premier-Lieutenant |
| Lt | Lieutenant |
| Adj sof | Adjudant sous-officier |
| Sgtm | Sergent-Major |
| Four | Fourrier |
| Sgtc | Sergent-chef |

| | |
|-------------|---------------|
| Sgt | Sergent |
| Cpl | Caporal |
| Adj | Adjoint |
| Appc | Appointé-chef |
| App | Appointé |
| Sap | Sapeur |
| Rec | Recrue |